

333
LA GUYANE FRANÇAISE ET LA GUERRE



POUR LA FRANCE

ET POUR

LA PETITE PATRIE

L'enthousiasme patriotique à la déclaration de guerre.

Souvenirs d'une campagne de presse.

NOS POILUS : *Comment ils sont partis ;*

Leur tenue à la guerre ;

Comment ils sont morts.

Le retour au foyer.

L'Avenir de la Guyane.

BROCHURE PUBLIÉE SOUS LE PATRONAGE

DE

M. JEAN GALMOT



ÉDITÉE PAR L. A. BASSIÈRES

à Fort-de-France, (MARTINIQUE)

Octobre 1919

60329

MANIOC.org
Réseau des bibliothèques
Ville de Pointe-à-Pitre



LA GUERRE FRANÇAISE ET LA GUERRE

POUR LA FRANCE

ET POUR

LA PETITE PATRIE

L'indépendance nationale et la destruction de l'ennemi
sont nos deux grandes tâches.

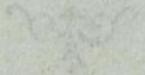
NOTS POLIQUES : L'ennemi de la France

est l'étranger ;
C'est lui le grand ennemi.

La France est libre
L'ennemi de la France

PROGÈRE PENSÉE ET LE PATRIOTISME

M. JEAN CALMOT



ÉDITIONS L. A. MASSIÈRE
A 101-102 AVENUE (PARIS)

Octobre 1919

LA GUYANE FRANÇAISE ET LA GUERRE

FB
9812
047

POUR LA FRANCE

ET POUR

LA PETITE PATRIE

L'enthousiasme patriotique à la déclaration de guerre.

Souvenirs d'une campagne de presse.

NOS POILUS : *Comment ils sont partis ;*

Leur tenue à la guerre ;

Comment ils sont morts.

Le retour au foyer.

L'Avenir de la Guyane.

BROCHURE PUBLIÉE SOUS LE PATRONAGE

DE

M. JEAN GALMOT

60329



ÉDITÉE PAR L. A. BASSIÈRES

à Fort-de-France, (MARTINIQUE)

Octobre 1919

MANIOC.org

Réseau des bibliothèques
Ville de Pointe-à-Pitre

L'ŒUVRE DE M. JEAN GALMOT

Il y a bien près de quinze années qu'il a fait connaissance avec la Guyane et les Guyanais.

A son débarquement pour la première fois, à Cayenne, ce grand jeune homme aux yeux expressifs, à la physionomie extrêmement sympathique, qu'on nous présenta comme un journaliste en mission officielle, nous parut tout d'abord un simple touriste, — un curieux que l'attrait du voyage avait seul porté vers nos rives, à ce minuscule point terminus de la ligne française transatlantique qu'est Cayenne.

Sa première impression sur ce pays tout nouveau pour lui ne fut pas des plus favorables, il faut l'avouer, et j'ai comme un vague souvenir de quelques murmures, soulevés parmi l'élite de la population, par ses critiques des hommes et des choses, à ce premier contact. Les mécontents d'alors sont ses meilleurs amis d'aujourd'hui.

D'ailleurs, à travers le léger pessimisme du compte-rendu de son premier voyage, publié dans un journal métropolitain, on sent parfaitement — j'en ai fait l'expérience tout dernièrement, en le relisant — que de prime abord le pays lui avait bel et bien tapé dans l'œil, soit par les étrangetés mêmes de son histoire, soit plutôt par l'ensemble de ses beautés et de ses richesses naturelles, splendides dans leur inculture. Et ce qui prouve qu'il avait été réellement fasciné, à ce premier coup d'œil jeté sur la Guyane, c'est qu'il y revint, à des intervalles de plus en plus rapprochés, et qu'il finit, après ces reconnaissances successives du terrain, par s'y établir à demeure.

Il était venu, il avait vu et la Guyane l'avait conquis: il n'est pas César.

Dès lors, le journaliste, l'écrivain, le poète, — qui a écrit le joli roman « Quelle étrange histoire » — devait se révéler à nous comme un homme d'affaires remarquable, comme un des plus ardents pionniers de la colonisation française en Guyane.

Son établissement effectif à Cayenne, d'abord comme représentant de la Maison Antoine Chiris, dont la succursale y a été fondée par lui, ne date que de 1913.

A cette époque, l'industrie locale de la distillation du bois de rose, née depuis plusieurs années, cherchait encore sa voie et semblait périliter, faute de capitaux. Toute la capacité industrielle de la colonie se résumait dans la production et

l'exportation de l'or natif. Sur l'initiative hardie de M. Jean Galmot, — Galmot tout court, comme les Guyanais se plaisent à l'appeler, — les chercheurs de bois de rose, encouragés par des avances de fonds et des prix d'achat rémunérateurs, se livrèrent d'une façon intensive à l'exploration des forêts guyanaises et à l'exploitation des arbres de l'espèce. Dès lors, les usines, dont le nombre se multiplia bientôt à Cayenne, régulièrement et copieusement alimentées par un apport ininterrompu de matière première, reçurent une impulsion nouvelle et jetèrent, sur le marché européen, au grand profit des ouvriers, des industriels guyanais et de la Maison Chiris, qui achetait sur place la totalité de leur production, une quantité sans cesse croissante d'une huile essentielle très appréciée.

La guerre de 1914 vint malheureusement arrêter l'essor de cette industrie et du commerce d'exportation qui en était la conséquence, en fermant les marchés européens, surtout les marchés français, à tous les produits qui n'étaient pas utiles à la défense nationale. C'était l'inaction forcée, pour quelques années encore, infligée à tous les bras employés, à tous les capitaux intéressés à l'exploitation et à la distillation du bois de rose.

Mais l'activité inlassable de l'homme, qui s'était donné pour programme de régénérer la Guyane, trouva bientôt un nouveau champ d'action où s'exercer.

N'appartenant pas à l'armée du front, étant libéré du service par suite de réforme, il s'en consola, comme bien d'autres de l'armée de l'arrière, à la pensée de pouvoir quand même rendre service à son pays, à la France, non pas en se cachant derrière un comptoir ou un bureau, mais en contribuant, dans sa sphère et selon ses aptitudes, au développement d'une des plus belles colonies françaises. Une autre industrie locale — dont le produit était utile à la défense nationale, celle-là, — la gomme de balata — venait de manifester bruyamment sa vitalité, après des années de tâtonnements, par la découverte de riches champs d'arbres à latex, dans les régions de l'Inini et du Guaquí, à l'intérieur de la Guyane. Galmot s'y intéressa et ce qu'il avait fait pour le bois de rose, il le fit pour le balata, dont l'exploitation, grâce aux mêmes procédés, — des avances de fonds et l'établissement de prix d'achat consciencieux — fut poussée au point que la production totale de la gomme de balata, qui n'avait été que de 200 tonnes environ en 1913 et en 1914, s'éleva en 1915 et 1916 à une moyenne de 600 tonnes, à 800, en 1917 et 1918, et que cette année elle ne sera pas moindre de mille tonnes.

De sorte que l'on peut dire de Galmot qu'il a été, sinon le créateur, du moins l'organisateur de ces deux industries et que c'est à lui personnellement que la Guyane doit le développement de ces deux produits d'exportation, — l'essence de bois de rose et la gomme de balata, — qui constituent, avec l'or, la base du crédit de la colonie au dehors.

Voilà l'œuvre de Galmot en Guyane.

Peu de Gouverneurs en ont fait autant, aucun n'a fait davantage, — à l'exception du colonel Loubère et de M. Edouard Picanon.

Après avoir lancé la maison Chiris dans la voie de la prospérité, il a pensé, dès 1916, à travailler pour son propre compte et l'établissement qu'il a installé à Cayenne est aujourd'hui le rival de l'autre. Il y a place pour tout le monde au soleil de la Guyane

Et l'exemple de Galmot, comme son succès, — car il est aujourd'hui l'homme le plus populaire dans le pays — prouve que ce n'est pas du gouvernement, ni de l'administration coloniale, qu'il faut attendre l'essor ou le relèvement d'une colonie française comme la Guyane, — où il faut des millions pour tirer parti des richesses innombrables de la forêt, du sol et du sous-sol ; et que si depuis longtemps, les capitalistes français, plus avertis, plus avisés, moins timorés, l'avaient voulu et l'avaient osé, ils auraient fait de notre France équinoxiale, presque encore vierge après plus de trois siècles d'existence, l'égale, sinon l'heureuse rivale, des colonies étrangères, nos voisines : Demerara et Suriname.

Nous comptons sur Galmot et ses amis de la Métropole pour réaliser ce rêve.

Véritable Mécène colonial, dont la générosité discrète s'étend à toutes les œuvres d'intérêt général et d'assistance sociale, à toutes les manifestations de la pensée et de l'esprit français en Guyane, dès que mon confrère et ami Galmot eut vent de mon projet de faire publier cette brochure, il s'y est intéressé au point d'en assumer les frais d'édition. Je l'en remercie.

C'est le moins que je lui doive d'inscrire son nom en bonne place ici, et de lui dédier, avec le plus grand plaisir, ces quelques lignes d'un vieux journaliste guyanais, destinées à revendiquer, pour la Petite Patrie, sa part de gloire, dans la guerre de 1914-1918, et sa modeste place dans la Victoire.

L. B.

Octobre 1919

A MON FRÈRE AINÉ

EUGÈNE BASSIÈRES

Inspecteur d'Agriculture

Chef du service à la Martinique

Hommage de profonde affection

L.B.

I

L'ENTHOUSIASME PATRIOTIQUE

La déclaration de guerre : comment nous l'avons apprise à Cayenne

Sur ce petit coin de terre, éloigné de toute ligne de navigation internationale, desservi seulement une fois tous les mois par un bateau de la Compagnie générale transatlantique, nous serions isolés du reste du monde, si un léger fil ne nous rattachait à l'extérieur et ne nous en transmettait les nouvelles prétendues les plus intéressantes.

C'est, en effet, grâce au câble de la société française subventionnée, que nous sommes tenus au courant des événements européens et mondiaux, par un *bulletin de nouvelles* quotidien, tiré au multicopiste, affiché pour le public à la porte du bureau du Cable, à Cayenne et distribué à des abonnés.

En temps ordinaire, on ne nous gâtait pas. Le cours de la bourse, les voyages de souverains, leurs bulletins de santé, les naissances illustres, les décès d'hommes éminents appartenant au monde de la politique, des lettres, des arts ou des Académies : voilà quels étaient habituellement les sujets des nouvelles télégraphiques, qui nous étaient soigneusement filtrées, via Suriname ou via Brésil. Les événements réellement importants, nous les apprenions par les journaux de France nous arrivant mensuellement par la voie postale.

Malgré leur insignifiance, nous nous étions à la longue accommodés de ces dépêches du câble, parce qu'elles constituaient en somme une sorte de distraction dans la monotonie de notre existence.

Leur intérêt s'est brusquement accru, vers la fin du mois de juillet 1914, avec les débats du procès de Madame Caillaux, dont on nous servit les détails dans des bulletins copieux, édités 2 et 3 fois par jour.

On fit mieux : on nous donna des précisions, auxquelles nous étions loin de nous attendre. C'est ainsi que notre unique journal local, *le Petit Guyanais*, dans son numéro du samedi 1^{er} août, rendant compte du procès, pouvait dire avec raison :

..... Il faut avouer que nos dépêches se sont montrées d'une précision remarquable : M. Caillaux s'est donc tenu à la distance respectable de 2 mètres pour entendre la déposition de Mme Gueydon (sa première femme divorcée) : peu de choses en somme les séparent....

C'est en même temps que la fin des débats de ce procès sensationnel, que nous parvinrent les premières rumeurs de guerre.

Les voici :

Londres 25 juillet — Une guerre européenne ne dépend plus en ce moment que du Czar. L'Angleterre et la France seront avec la Russie pour la Serbie dans l'éventualité d'hostilités. Le Czar demandera pour la Serbie l'extension du délai intimé par l'Autriche et qui doit expirer ce soir à 6 heures. L'Autriche semble vouloir en finir d'un seul coup avec la Serbie avant toute intervention et l'Allemagne est prête à la guerre. Le sentiment populaire en Serbie et au Monténégro est tout en faveur d'une action commune avec la Russie.

Vienne, 24 — Le ministre autrichien à Belgrade est prêt à quitter la Serbie si satisfaction n'est pas promise aujourd'hui à la note de Vienne.

Saint-Petersbourg, 24 — Le sentiment russe est pour la guerre en raison de l'action de l'Autriche considérée comme un défi à la Russie.

Paris, 24 — La France serait pour l'arbitrage : on considère que la question austro-serbe est une question européenne.

Rome, 24. — L'Italie serait pour la paix et appelle la Serbie, l'Autriche et la Russie à la conciliation.

Dès le 29 juillet, les événements se précipitent : l'acquiescement de Mme Caillaux par les jurés de la Seine, le meurtre de Jean Jaurès, tué par un jeune homme, à Paris, l'ultimatum de l'Allemagne à la Russie, puis à la France, enfin la mobilisation générale de l'armée française (1^{er} août).

Dès ce moment, les nouvelles ont afflué ici, comme aux quatre coins du monde, alimentant la presse et captivant l'opinion.

Le 2 août, le *Petit Guyanais*, (1) organe hebdomadaire depuis plus de 2 années, devenait quotidien, avec une réduction de format (1/4 raisin, deux pages), tout en conservant son numéro de semaine, sur grand format (1/2 raisin, 4 pages).

Ce fut, dans ce pays, la première innovation due à la guerre : elle était à signaler.

La vogue de ce petit quotidien fut telle, dans les premiers jours, que le tirage s'éleva de 300 à 800, chiffre où il se maintint pendant plusieurs mois.

De son côté, le bureau du cable vit ses affaires prendre immédiatement de l'ampleur, par l'augmentation tant de son trafic de transmissions commerciales, que du nombre de ses abonnés aux *bulletins de nouvelles*, que le public s'arrachait à chaque édition.

(1) Fondé en 1912, il était la propriété d'une société anonyme dirigée par un conseil d'administration de quatre membres : M. M. J. Berland, ingénieur civil, représentant de commerce, conseiller privé du gouvernement de la Guyane, Maurice Marchand, ancien conseiller privé, négociant, L. Beaufond, représentant de commerce et A. Lédi, vérificateur des Douanes. Dans le courant de l'année 1914, je devins le Secrétaire du comité de rédaction et j'exerçai en fait les fonctions de Rédacteur en chef.

Les premiers coups de clairon et l'enthousiasme populaire

C'est notre petit journal qui esquissa le premier geste patriotique et sonna le ralliement, autour du drapeau, à la première heure.

Il l'a fait le 2 août, dans les termes suivants :

C'EST LA GUERRE !

L'enthousiasme pour la guerre inévitable doit être considérable à l'heure actuelle, à Paris et dans toute la France. Le meurtre de notre grand Jaurès, abattu dans un café à coups de revolver, pour avoir parlé contre la guerre, nous donne une idée de la surexcitation des esprits.

A l'occasion de ce deuil, qui frappe la France au seuil de son entrée dans l'aventure formidable, depuis si longtemps rêvée, toujours envisagée avec un vaste esprit de sacrifice par la conscience nationale, nous adressons, par delà les mers, à la grande patrie, à la plus grande France, nos regrets, en même temps que nos ardents souhaits de bon voyage, pour la campagne qu'elle est sur le point d'entreprendre.

Notre contingent est à son poste en France. Il y a encore ici des fils dévoués, prêts à marcher, et qui n'attendent qu'un signe.

Haut les cœurs !

Deux jours après, le 4 août 1914, à Paris, le message du Président de la République au Parlement, lu par M. Viviani, Président du Conseil des ministres, après avoir relaté les circonstances de la déclaration de guerre, se terminait ainsi :

« Et déjà, de tous les points du monde civilisé viennent à elle les sympathies et les vœux. Car elle représente aujourd'hui, une fois de plus, devant l'univers, la liberté, la justice et la raison.

« Haut les cœurs et vive la France ! »

Simple coïncidence, qu'il m'est cependant bien agréable de souligner, puisqu'elle prouve que nous avons spontanément, et par télépathie, senti en nous-mêmes cet élan instinctif de toute âme française, en face du péril national : l'élévation des cœurs dans l'amour commun de la patrie et dans la foi en l'immortalité de la France. -

La communion d'idées et de sentiments, entre nos frères de France et nous, était encore plus intime dès ce moment-là et s'affirma par d'autres manifestations. Jaurès, notre grand Jaurès, dont l'éloge funèbre fut l'occasion d'une manifestation patriotique à la Chambre des députés, le 4 août 1914, — eut aussi chez nous sa glorification et sa petite oraison.

On se rappelle la magnifique envolée oratoire du Président Paul Deschanel, à l'ouverture de cette séance mémorable, qui est devenue un événement historique :

M. le Président. — Dans les graves événements que la France traverse, un affreux malheur est venu nous frapper. Jaurès... (Tous les députés se lèvent)... Jaurès a été assassiné par un dément, à l'heure même où il venait de tenter un suprême effort en faveur de la paix et de l'union nationale. Une éloquence magnifique, une puissance de travail et une culture extraordinaires, un généreux cœur, voué tout entier à la justice sociale et à la fraternité humaine, et auquel ses contradicteurs eux-mêmes ne pouvaient reprocher qu'une chose : substituer dans son élan vers l'avenir, à la dure réalité qui nous étreint, ses nobles espoirs : voilà ce qu'un odieux forfait nous a ravi. (Vifs applaudissements sur tous les bancs). La douleur des siens et de ses amis est la nôtre. Ceux qui discutaient ses idées et qui savaient sa force sentaient aussi ce que, dans nos controverses, ils devaient à ce grand foyer de lumière. Ses adversaires sont atteints comme ses amis et s'inclinent avec tristesse devant notre tribune en deuil. Mais, que dis-je, y a-t-il encore des adversaires ? Non, il n'y a plus que des Français... (Acclamations prolongées et unanimes)... des Français qui, depuis quarante quatre ans, ont fait à la cause de la paix tous les sacrifices (Vives acclamations unanimes et prolongées) pour la plus sainte des causes : le salut de la civilisation, (Nouveaux applaudissements répétés sur tous les bancs) la liberté de la France et de l'Europe. (Vives acclamations prolongées et unanimes. — Cris de : Vive la France !)

Du cercueil de l'homme qui a péri martyr de ses idées sort une pensée d'union ; de ses lèvres glacées sort un cri d'espérance. Maintenir cette union, réaliser cette espérance, (Nouveaux applaudissements unanimes) n'est-ce pas le plus digne hommage que nous puissions lui rendre ? (La Chambre entière est debout. — Acclamations prolongées unanimes. — Triple salve d'applaudissements. — Tous les membres crient : « Vive la France ! »)

Telle fut, d'après le compte-rendu officiel, la physionomie de cette séance où eut lieu, en même temps qu'une ovation grandiose aux mânes du grand tribun socialiste, « le serment d'union sacrée » des élus de la France, en vue de la défense du sol national, envahi par les Barbares.

Moins solennelle dans la forme et moins impressionnante, voici la simple nécrologie de Jaurès, insérée le 2 août dans le journal le « *Petit Guyanais* ». Elle est due à la plume d'un Français de France ayant élu domicile, marié en Guyane, et qui a

l'heure où il écrivait ces lignes, était à la veille d'être appelé par la mobilisation, en qualité d'officier d'artillerie de réserve (1)

L'assassinat de JAURÈS

Une dépêche laconique nous apprend que le grand tribun socialiste a été tué d'un coup de revolver, au moment où il venait de prononcer un discours contre la guerre.

La guerre est sans doute, à l'heure actuelle, inévitable ; elle est peut-être nécessaire ; mais Jaurès, en la combattant, remplissait selon ses opinions son devoir de citoyen, comme Thiers l'avait fait en 1870. Les idées pouvaient être fausses, mais sa bonne foi et son patriotisme étaient indiscutables. Il faut regretter hautement la surexcitation des esprits qui a pu provoquer le meurtre. La France perd un homme qui lui faisait honneur.

Jaurès s'était fait à la Chambre une situation hors de pair, par son talent oratoire tout à fait remarquable. Sa parole imagée et passionnée, l'idéalisme profond de sa pensée captivaient l'attention et lui donnaient une action immense sur les foules populaires.

Par la hardiesse de ses opinions, Jaurès suscitait des contradicteurs, mais tous ceux qui l'approchaient étaient gagnés par le charme de sa conversation conciliante et le prestige de sa carrière politique, d'une probité inattaquable. Cette estime dont l'entouraient ses collègues l'avaient fait désigner pour présider la commission d'enquête de l'affaire Rochette, et il s'était taillé dans ces fonctions, il y a quelques mois, par son souci de sauvegarder l'honneur du parlement et du pays, le plus grand succès de sa carrière.

C'est un homme de bien et une grande figure de notre histoire contemporaine qui disparaît, victime des passions politiques, au moment où la France a besoin de toutes ses forces et de tous ses enfants.

Le souci de la vérité, dans cette relation des premiers jours de la guerre en Guyane, m'oblige à noter qu'on ne fut pas unanime ici à s'incliner aussi respectueusement devant le cercueil de Jaurès. Des esprits jeunes et mal informés, qui ne connaissaient Jaurès que vaguement, comme socialiste, et ne l'appréciaient qu'en raison de sa nuance politique, ont pu, dans la chaleur des premières émotions dues à la guerre, approuver le geste de l'assassin, en acceptant son excuse tirée du *mobile patriotique*. On a même essayé, — dans un journal éphémère, *l'Avenir* — d'engager une polémique sur ce sujet. Le *Petit Guyanais* y a mis fin, par ces lignes, qui terminaient un article intitulé « *Le crime patriotique* », contenu dans le numéro du 25 Août 1914 :

(1) Je ne crois commettre aucune indiscrétion, en nommant ici M. Jean Berland, Conseiller privé de la Guyane, parti à l'armée en janvier 1915, en qualité de lieutenant d'artillerie, puis promu Capitaine, sur le front de Verdun, et décoré de la Légion d'honneur.

Le patriotisme est comme le pavillon : il peut souvent couvrir de la marchandise suspecte. En tout cas, s'il peut servir de prétexte à la violence du langage et même à des échanges de coups, au cours d'une discussion, il ne va pas jusqu'à armer le bras d'un assassin.

Son inspiration est autrement respectable : elle enfante le sacrifice et l'héroïsme.

L'amour de la patrie ne saurait donc libérer la conscience de l'homme qui supprime la vie à un autre homme, — à moins que ce ne soit sur le champ de bataille : le casé n'en est pas un, et le crime accompli dans un lieu pareil a tout l'air d'avoir pour mobile l'excitation cérébrale née d'une libation.

Jaurès a été frappé dans des conditions tout à fait vulgaires, comme un bœuf à l'abattoir ; il l'a été par un de ces jeunes bouchers d'un nouveau genre, un de ces exaltés qui, depuis quelque temps, s'acercent la main au « Browning » et au « Mauser » au grand détriment de la vie humaine, dont ils font si bon marché.

Il méritait un meilleur sort.

Ceci dit, paix à son âme !

Les journaux de France devaient nous apprendre, quelques semaines plus tard, combien nous avions été dans la note juste en donnant à la mort de Jaurès le caractère d'un deuil national.

Et voilà comment, au comité de rédaction du *Petit Guyanais*, de bons Français au cœur chaud traduisirent leurs premières impressions sur la guerre et donnèrent le signal du mouvement en avant, qui devait faciliter le recrutement et populariser les engagements volontaires en Guyane.

*
* *

Evidemment, le *Petit Guyanais* n'a pas eu le monopole du patriotisme. Tribune hospitalière et libre, il ne s'est pas contenté du seul concours de ses rédacteurs attitrés : il a ouvert ses colonnes à tous, encouragé les initiatives, signalé les actes, discours, écrits de tous ceux qui ont concouru de quelque façon à la propagande patriotique et aux œuvres de guerre en Guyane. Et parmi ces hommes de cœur et de bonne volonté, il me plaît de citer mon camarade et ami Auguste Quintrie-Lamothe, receveur *p. i.* des postes à Cayenne. On peut dire que celui-là s'est dépensé entre tous, notamment pour organiser, en l'honneur des conscrits et des réservistes, appelés par la mobilisation, des réceptions publiques à l'hôtel de vill., où la population venait communier dans l'amour de la patrie et l'espoir de la Revanche.

Je ne pouvais passer sous silence le rôle joué par ce sous-officier vétéran, Guyanais de vieille souche, dont la modestie égale le dévouement.

Il convient aussi de signaler la belle attitude d'une société de secours mutuels, « *La Concorde* » qui, sur l'initiative de son président, le docteur E. Brémont, organisa une série de fêtes, dont les recettes ont rapporté plusieurs milliers de francs aux blessés, aux veuves et aux orphelins de la guerre. Enfin, les *Loges maçonniques*, au nombre de 3, dont 2 à Cayenne et 1 à St Laurent - du Maroni, méritent elles-mêmes une mention, pour la part qu'elles ont prise dans ce grand mouvement d'action patriotique.

Mais la plus éclatante manifestation d'enthousiasme pour la guerre, à laquelle il a été donné à la population de participer, par un élan unanime des cœurs, ce fut celle qui eut lieu à la distribution des prix de l'École des garçons de Cayenne, le 10 Août 1914. En voici le compte - rendu, d'après un article du *Petit Guyanais* :

UNE CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE

Tout est à la guerre.

Le choc formidable des masses d'airain, de fer et de bronze, en contact là-bas, agite le monde entier d'un véritable tremblement et l'écho des batailles nous arrive jusqu'ici, presque au bout du monde.

Il y a deux jours, alors qu'il s'agissait simplement et paisiblement de distribuer des récompenses en fin d'année scolaire aux enfants de nos écoles, et que vraisemblablement il ne devait être question à cette occasion, que de palmes et de couronnes, tressées de lauriers et entrelacées de fleurs de rhétorique, — selon l'usage antique et solennel, — un patriote — Oh ! combien ardent ! — et qui s'est dévoilé du même coup un parfait orateur, a su faire une habile diversion et transformer cette réunion, ordinairement banale, en une véritable manifestation populaire et patriotique.

Cela se passait dans la cour de l'école de garçons, couverte d'une tente monumentale, et parée des décors traditionnels des distributions de prix : verdure, drapeaux, écussons aux armes de la République, tentures et guirlandes aux trois couleurs nationales. Sur les tables en bordure de l'estrade officielle, s'alignaient les piles de livres rouges dorés sur tranches, surmontées de liasses de couronnes vertes. Hommes en habit ou en costume colonial blanc, femmes en toilettes chatoyantes avec des chapeaux à plumes et à rubans, tout le public des jours de fêtes, emplissait la vaste cour pleine d'ombre — sans oublier les héros de la cérémonie — les enfants, en évidence sur des gradins à côté de la tribune.

On venait d'entendre, dans le silence, sinon avec recueillement, un discours long, trop long, où la science incontestable au

fond, se frayait violemment passage à travers les mailles de la grammaire; et quelques personnes, assurément inconvenantes, commençaient à s'assoupir dans l'atmosphère chaude de la cour, lorsque tout à coup, après une pause, qui soulagea l'attention, on entendit un autre langage... des paroles faites de feu et de flamme et chacun se sentit tout d'un coup comme électrisé...

Un homme, debout à la tribune, petit de taille, de blanc habillé, portant sur les manches et autour du col des parements brodés et fleuris, insignes du costume de préfet, sur la poitrine la croix de la Légion d'honneur, parlait en scandant ses phrases de gestes expressifs.... Il parlait de la guerre d'aujourd'hui, il parlait de la Revanche... et sa voix parfois était claire et vibrante comme des notes de clairon, parfois sombre et grave. Il parlait d'abondance : cela coulait comme d'une source donnant naissance à un torrent...

Il parlait et l'on semblait de près entendre sonner la trompette et le clairon, battre le tambour, siffler les balles, crépiter les mitrailleuses crachant la mitraille, et l'on entendait au loin tonner le canon. Il parlait avec une émotion formidable, secoué de mouvements nerveux et énergiques, martelant son discours et montrant avec quelle intensité il vivait ce qu'il disait !

Et pendant qu'il parlait ainsi à la foule impressionnée, saisie, frémissante, elle aussi, d'émotion, pendant qu'il parlait de la vaillance de nos soldats, de ces héros en train de sacrifier leur vie pour la patrie, de l'honneur, de la gloire, du génie de la France, de l'Alsace et de la Lorraine, de tout ce qu'il y a de plus cher aux cœurs français, ses yeux avaient des reflets d'acier, sa voix, le timbre de l'airain. Et les petits drapeaux s'agitant, les oriflammes claquant au vent, et les écussons bariolés de bleu, de blanc, de rouge, s'harmonisaient pour former autour de lui comme une auréole. Il faut avoir vu cette scène inoubliable pour en avoir senti toute la beauté.

Elle se termina dans une invocation magnifique à la Justice immanente, — allusion saisissante et toute de circonstance à la Revanche, en train de s'accomplir au delà des Vosges, sur les bords du Rhin allemand, sur ce sol sacré de l'Alsace, que, selon la belle expression du général Joffre, les soldats français, après 44 ans de pénible attente, foulent de nouveau, — avec quelle émotion et quelle fierté !

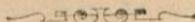
L'homme qui parla de cette façon magistrale et superbe, à la distribution des prix de l'École de garçons de Cayenne, c'est M. Reyss, Trésorier payeur de la Guyane, préfet honoraire de France. Tout s'explique. Il avait puisé son inspiration à cette double source : il est Alsacien et de plus il a un jeune fils sur la frontière, dans les premiers rangs de l'armée française.

Honneur à ce vaillant Français, dont le civisme se pare du charme de l'éloquence.

Ce fut un très beau succès pour l'orateur et une réconfortante leçon d'histoire et de patriotisme pour ceux qui l'écoutèrent et l'applaudirent.

II.

SOUVENIRS D'UNE CAMPAGNE DE PRESSE
PENDANT LA GUERRE



QUE SONT CES SOUVENIRS ?

C'est le modeste produit de ma participation personnelle à l'œuvre patriotique du *Petit Guyanais* que, sans prétention aucune, j'offre ici en souvenir à mes compatriotes, les survivants de la grande guerre, et en hommage aux morts. L'attitude de notre petit journal a été louangée en termes éloquentes, par le Gouverneur Fernand Levecque, le 27 août 1915, au cours d'une cérémonie officielle, sur la place d'armes de Cayenne. Je crois l'avoir entendu proclamer que, par sa campagne de 1914-1915, le *Petit Guyanais* avait bien mérité de la Patrie.

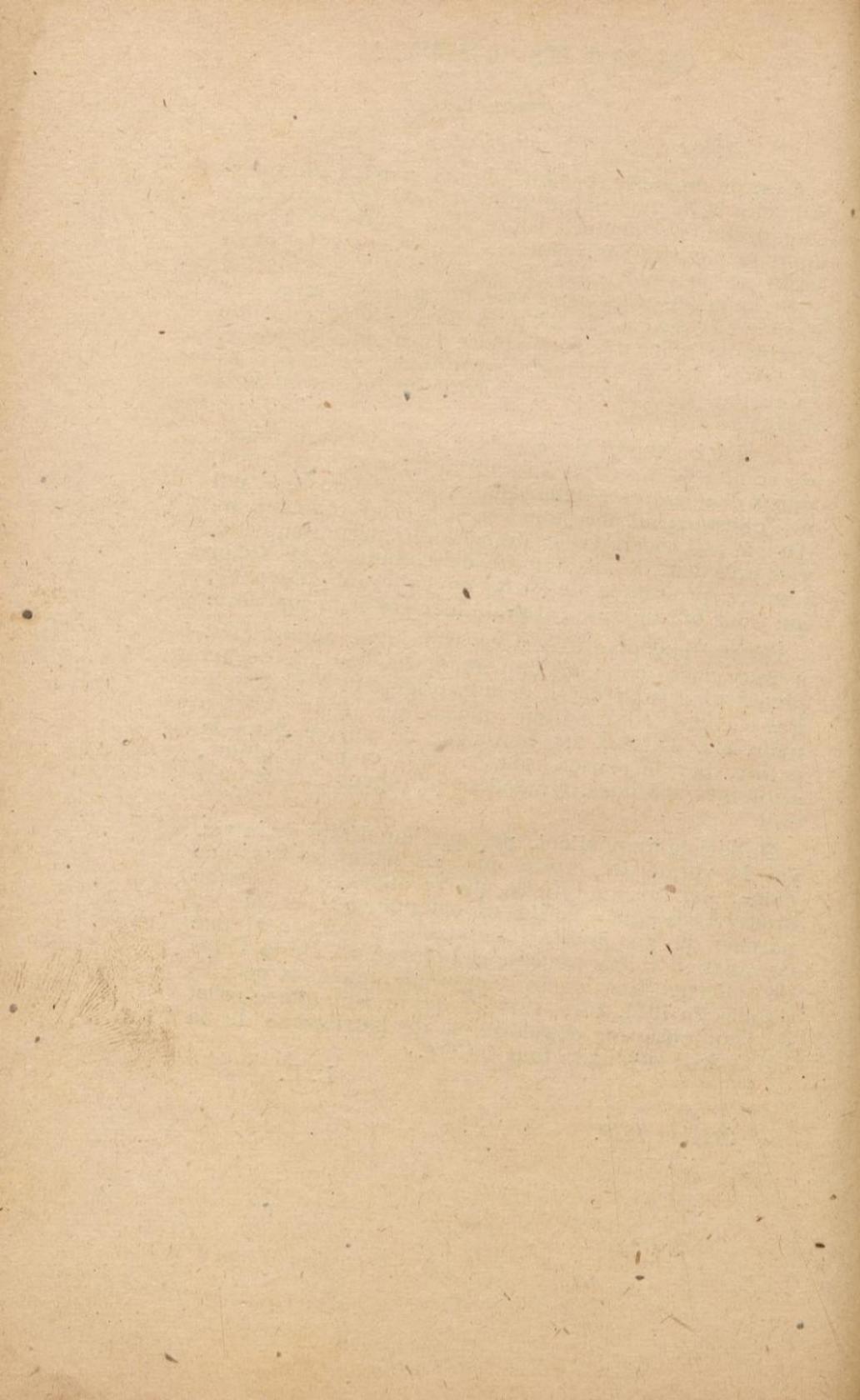
La plus belle part de cet éloge revient aux membres du comité de direction du journal, déjà cités par moi, puis à deux autres collaborateurs, alors anonymes, qui ne s'offusqueront pas, je pense, si je les dévoile aujourd'hui à nos concitoyens : Messieurs Frédéric Rambaud, vice-président de la Chambre de commerce et Victor Gautrez, professeur de lettres au collège de Cayenne, qui nous ont un moment prêté leur gracieux concours.

Déclaré bon pour le service armé, mais appartenant à une classe coloniale non mobilisée, 1891, je devais bien à mon pays natal, à mon origine et à la grande Patrie, une contribution quelconque à la défense nationale. J'ai fait ma campagne de guerre dans la presse, par la pensée, par le cœur et par la plume, selon mes aptitudes. Qui fait ce qu'il peut fait ce qu'il doit.

Publiciste impénitent, presque au déclin de la vie, j'ai la vanité de croire que nos petits soldats, nos camarades revenant de la guerre attacheront quelque intérêt à ces lignes écrites un peu pour eux, et que les parents de nos morts inoubliables y trouveront une consolation à leur douleur et à leur deuil. De là, l'idée de colliger, dans ce petit opuscule, quelques articles publiés en 1914, 1915, 1916, et qui ne sont que le reflet de l'enthousiasme populaire et du patriotisme de la collectivité guyanaise tout entière.

L. B.

Octobre 1919.



Vive la France !
Vive la Belgique !
Vive l'Angleterre !

L'histoire, on l'a dit depuis longtemps, est une grande recommenceuse.

La France est une seconde fois aux prises avec l'Allemagne, qui voudrait rééditer 70.

Mais en 70, la France marchait « pour la Patrie et pour l'Empereur ». Aujourd'hui il n'y a plus que la Patrie. Et l'enthousiasme du peuple français pour la guerre ne s'est pas refroidi, s'il ne s'est pas accru, par suite de la concentration de l'amour commun de la nation sur une seule idole : la terre de France, le pays de la liberté. Cet amour du sol national, cette conscience de l'idée de patrie, innée dans toute âme française, grandit et s'enfle jusqu'à l'exagération, jusqu'au fanatisme qui crée les sacrifices héroïques, chaque fois que l'intégrité du territoire se trouve menacé ! Tel est l'état d'âme actuel de nos frères, les Français de France, — du « grand pays », comme les anciens Cayennais l'appelaient autrefois, et comme il nous plaît aujourd'hui de l'appeler encore et plus que jamais !

Ils sont en train, là-bas, « à la frontière », d'accomplir des prodiges de valeur, dans la résistance à l'invasion teutonne ; et il y a des chances, — si le Dieu des armées, comme on disait dans l'antiquité, leur est propice, pour que bientôt sur Strasbourg et sur Metz, comme déjà sur Mulhouse et Altkirch, les trois couleurs françaises claquent au vent, signalant au monde entier la Revanche, depuis si longtemps attendue !

L'éloignement de la Mère-Patrie n'amoindrit pas les sentiments des enfants de la France, quelles que soient leur origine et la latitude du lieu, où ils ont vu le jour. Il n'y a pas deux façons d'aimer la France, il n'y a pas deux manières d'être Français : on l'est ou on ne l'est pas. Et il n'est pas prétentieux, de la part des Français des colonies, de proclamer que leur patriotisme est sinon aussi fort, aussi ardent, — pour avoir été naturellement moins éprouvé que celui des Français de France, — du moins aussi sincère, aussi profond. Et c'est pourquoi, vraies ou fausses, les nouvelles qui nous parviennent des premières escarmouches, aux frontières de l'Est, ont soulevé, dans nos cœurs, une véritable explosion de joie et de fierté.

Bravo ! pour ces vaillants qui déjà peu à peu reconquièrent à l'ennemi l'Alsace et la Lorraine, morceau par morceau.

Hourah ! pour l'Angleterre, qui les aide à abattre l'Aigle prussien !

Honneur surtout à ce vaillant petit peuple qui, dans Liège imprenable, est en train d'écrire son nom en lettres d'or dans l'Histoire !

Vive la Belgique !

Vive l'Angleterre !

Vive la France !

25 Août 1914.

Conservons notre calme.

Evidemment les nouvelles télégraphiques de ce soir ne sont pas bonnes.

Mais de grâce, que chacun conserve son calme, si l'on veut empêcher le désespoir, l'abattement et le manque de confiance dans les destinées de la patrie.

Qu'on ménage aussi l'impressionnabilité des femmes, dont quelques-unes, en leur qualité de mères, sont inquiètes sur le sort de leurs enfants, actuellement en France, peut-être à la frontière...

Nous ne sommes pas encore battus.

Loin de là.

Il faut, coûte que coûte, vous entendez bien, citoyens, avoir confiance dans l'armée française, en lutte contre l'armée allemande.

Pas de défaillance ! Pas d'alarme ! Pas de mauvais augure !

Attendons courageusement et espérons.

La France est encore debout !

Note : C'est l'écho de la bataille de Charleroi, dont la nouvelle ne nous est parvenue ici que ce jour-là, 25 août, alors qu'elle avait eu lieu depuis le 23.

N'avions-nous pas raison d'avoir confiance et d'espérer ?

Octobre 1919.

27 Août 1914.

Des fusils et des hommes

Ceux qui partent et ceux qui ne partent pas

Il s'agit d'abord des volontaires du pays, mobilisables ou pas, en tous cas non mobilisés à l'heure actuelle, et qui se sont offerts pour aller combattre en France l'invasion allemande.

Ce sont ceux qui partent.

Une occasion immédiate s'offre à eux de mettre leur noble projet à exécution : le cargo « Maroni », de la Compagnie transatlantique, arrivant ce jour, repartira dans 48 heures pour la Martinique, et de là pour la France.

Qu'ils partent !

Si vraiment ils partent, c'est qu'ils sont sincères, et alors ils seront heureux, d'après nous, d'entrevoir la consolante perspective de sacrifier leur vie au salut de la patrie.

Ceux-là auront au moins la satisfaction de recevoir, là-bas, des fusils pour armer leurs bras, de bons fusils qui partent ; et Dieu veuille qu'ils en fassent un excellent usage !

Mais il y a aussi *ceux qui ne partent pas*, — non pas les fusils, — mais les citoyens français, qui ne peuvent point, pour une raison ou pour une autre, — des fonctions administratives, ou bien l'âge, l'infirmité, une nombreuse famille sans ressources, etc. — quitter les rivages de ce pays, où les nécessités de la vie les enchainent.

A ceux-là qui restent, il faut cependant des fusils, — mais des fusils qui partent, et non des rossignols récalcitrants, comme les mousquetons de 1875, dont les percuteurs sont anémiés et dont les cartouches ne font feu que par miracle, à raison d'une sur cent.....

Le fait est arrivé, paraît-il, à un détachement de soldats français opérant au Congo ou au Dahomey, dont les coups de fusils rataient régulièrement au cours d'une mêlée. Ils avaient eu heureusement la veine d'être tombés sur un tas de cailloux : ils s'en sont servis, en guise de projectiles, pour repousser l'ennemi.

Voyez-vous d'ici le sérieux désagrément, pour ceux qui ne partent pas, à se trouver ainsi en possession d'armes qui en font autant ?

La grève générale, quoi ? Marche pas !

La morale de cette histoire est simplement ceci :

En France, on n'a jamais voulu prendre au sérieux les colonies françaises ni les Français des colonies.

Quand donc comprendra-t-on qu'il y a, tout au moins dans les vieilles terres françaises de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Guyane et de la Réunion, dans ces petites Frances d'outre-mer, des fils dévoués, au cœur bien placé, d'un patriotisme à toute épreuve, et qu'il était de l'intérêt de la Métropole d'instruire militairement et d'armer, en temps de paix, pour la guerre, — toujours possible ?

Nous devons à quelques énergumènes, dont les phobies ont prévalu auprès des dirigeants métropolitains, d'avoir été tenus à l'écart de la vie nationale, dans le dédain le plus systématique, dans la méfiance la plus outrageante.

C'est à ceux-là que nous devons aujourd'hui de n'avoir pas ici la quantité de fusils de guerre, nécessaire à l'armement même d'une cinquantaine d'hommes.

Il y a bien quelques fusils Lebel, et qui partent, ceux-là, on le sait.

Mais les cartouches, est-on sûr qu'elles partent ? Par une suprême dérision, à moins que ce ne soit une suprême erreur, n'aurait-on pas envoyé ici celles qui ne partent pas ?...

23 Août 1914.

Les oubliés de la guerre

L'abbé Wéterlé et l'Oncle Hansi.

Dès l'ouverture des hostilités sur nos frontières de l'Est, nous avons appris avec allégresse l'entrée de l'armée française en Alsace et en Lorraine ; il nous est même parvenu un écho des paroles enthousiastes prononcées par le général Joffre, exultant de voir, après 44 ans, les soldats français fouler à nouveau le sol des provinces annexées par l'Allemagne en 70.

On nous a transmis aussi, par le câble, la nouvelle triste et douloureuse de l'exécution, par les Allemands, de M. Samain, ancien président de la *Société des Alsaciens-Lorrains*.

Mais, si vous avez suivi les événements qui se sont déroulés ces temps derniers en Alsace, ne vous semble-t-il pas que, dans ces nouvelles de la guerre engagée là-bas, on ait oublié quelque chose ?

L'abbé Wéterlé, le vaillant député alsacien, qui a déjà payé de la prison sa fidélité à la patrie française, qu'est-il devenu, depuis la guerre ?

Qu'est devenu surtout l'**oncle Hansi** ?

On a oublié l'homme qui n'avait jamais oublié, lui ; on a oublié de nous parler du spirituel caricaturiste que le tribunal d'Empire de Leipsig a condamné, il y a quelques mois à peine, à un an de prison, pour son album *Mon village*, où il ridiculise la domination allemande et exalte le sentiment du souvenir français dans les pays annexés.

Où est-il en ce moment ?

S'il est en prison, purgeant sa peine, il n'est pas sans avoir entendu, si murée que soit sa cellule, l'écho du canon, et, à ce bruit-là, il ne s'est pas mépris : son cœur de patriote ardent a dû lui dire ce qui se passait au dehors.....

Il a compris.

Et, sur les murs du cachot prussien, il est en train, lui aussi, de prendre sa revanche, — à sa façon, à coups de crayon.....

Il ne faut pas oublier l'Oncle Hansi.

Note : Peu de jours après, le 1^{er} septembre 1914, nous publions, dans *Le Petit Guyanais*, un extrait du *Courrier des Etats-Unis*, où l'on donnait des nouvelles de l'Oncle Hansi : ayant mis la frontière entre lui et les cachots allemands, il se trouvait le 14 juillet à Belfort, lorsqu'il faillit être enlevé en automobile, par des émissaires allemands envoyés à sa recherche, et qu'il put démasquer à temps.

Plus tard, à la mobilisation, il entra comme volontaire dans l'armée française, en qualité d'interprète de langue allemande, avec le grade de sous-lieutenant. Promu lieutenant, il fut décoré de la croix de guerre et de la Légion d'honneur.

L'abbé Wéterlé était également en France, à la déclaration de guerre, et il rendit service à la Défense nationale. Tout récemment, il a eu avec M. Weill, les honneurs du siège à la Chambre des députés, à la séance où l'armistice fut proclamé.

Octobre 1919.

11 Septembre 1914.

La meilleure des souscriptions

Bien que l'ennemi héréditaire foule une seconde fois le sol de la grande patrie, nous ne sommes pas battus ; nous ne le sommes ni ne le serons, il faut l'espérer, et la fin de la guerre marquera le triomphe des nations civilisées sur les sauvages agresseurs, Allemands et Autrichiens.

Mais la guerre a déjà fait de nombreuses victimes, d'innombrables peut-être, parmi nos nationaux, nos frères, — jetant le deuil, le désespoir, la misère dans les familles ; elle fera d'autres victimes ; le deuil, la misère et le désespoir s'étendront comme un vaste et lugubre linceul sur toute la France. Des villes bombardées, ravagées, des campagnes pillées, des usines démolies, des entrepôts mis à sac, tous ces dommages qui sont le fait ordinaire de l'invasion étrangère, seront à réparer, — lorsque le bruit du canon aura cessé de se faire entendre et qu'il faudra songer à panser les blessures de toutes sortes.

Il faudra de l'argent, beaucoup d'argent, des millions et des millions, pour tâcher de reconstituer, dans le plus court délai possible, le patrimoine commun de la nation et nous armer pour les luttes futures, toujours possibles.

Il faut y songer dès maintenant, à cette réparation des désastres de la guerre, à cette rénovation nationale. C'est à ce noble usage que doivent être réservées, dès maintenant, toutes les ressources disponibles ou possibles de l'ensemble du pays.

Plus de dépenses somptuaires, plus de prodigalités !

Il faut d'abord donner pour les morts, les morts glorieux, tombés au champ d'honneur et qui se contenteront, les uns du traditionnel mausolée, isolé au carrefour du village ou sur la grande place de la ville où ils ont vu le jour, les autres, du monument commun, s'élevant dans la grande plaine où, héros inconnus, ils ont été couchés par la grande faucheuse, — victimes éternelles, inscrites en lettres d'or dans le Souvenir français.

Il faut donner pour les blessés, tragiques témoins des dévouements et des actes d'héroïsme de ceux qui ne sont plus, victimes qu'on ne plaint pas et qui ne se plaignent pas, qui ne demandent rien, puisqu'ils sont satisfaits d'avoir donné tout ce qu'ils pouvaient, — soldats encore prêts à répondre à l'appel du clairon, dès qu'ils auront repris l'usage de leurs membres affaiblis ou brisés.

Il faut aussi songer, après les morts, peut-être même avant les blessés, aux parents des morts, — aux veuves, aux orphelins, aux veilles mamans, aux vieux papas, aux sœurs, aux familles privées de leurs soutiens. Envers ceux-là, la patrie a un pieux devoir à accomplir : elle doit leur assurer l'existence.

Il faut enfin songer à effacer sur le sol national la trace des envahisseurs, il faut en un mot songer à la reconstitution des biens nationaux que la guerre aura mis à mal : nos villes et villages, nos monuments, notre matériel de guerre, nos approvisionnements ; il faut donner des forces et une impulsion nouvelles au commerce, à l'industrie, à l'agriculture.

C'est à cette œuvre d'une aussi haute et aussi large portée qu'il faut convier les colonies françaises. Et la Guyane a plus que toutes les autres, étant relativement plus riche, l'impérieux devoir d'y souscrire. Elle le peut largement : qu'elle le fasse donc sans tarder.

Il y a de nombreuses dépenses, absolument inutiles, qu'il faut avoir le courage de ne plus continuer.

La suppression radicale de ces prodigalités, en faveur de la métropole, serait la plus belle souscription que pourrait faire la Guyane à la France, pour contribuer à réparer les méfaits de la guerre. Ce serait, sous forme de contingent, un joli cadeau de 50 à 100 mille francs !

Le Gouverneur qui inscrirait son nom au bas d'une liste de ce genre aurait bien mérité de la Patrie.

25 septembre 1914.

Pour la France éternelle

Le geste nécessaire

Que dans une louable mais excessive pensée de confiance en soi, la France n'ait pas voulu faire appel à ses colonies

pour la défense de son territoire, ni même pour une contribution pécuniaire aux frais de la guerre, cela se conçoit de la part d'une puissance qui a conscience de sa force comme de son droit. Mais que les colonies françaises, les plus anciennes surtout, celles qu'on a si orgueilleusement décorées du nom de *France d'outre-mer*, n'aient pas senti l'humiliation qu'il y aurait pour elles à être tenues ainsi en marge de la nation, à l'écart de son action, de ses épreuves, de ses souffrances, comme de ses gloires, qu'elles n'aient pas compris le beau rôle qu'elles avaient à jouer, qu'elles n'aient pas spontanément fait le geste que la France ne réclamait pas d'elles, mais qui lui aurait fait tant plaisir et l'aurait même remplie de joie et de fierté, — voilà ce qui étonnera certains esprits en France, à qui rien n'échappe, voilà ce qui, pour notre part, et pour bien d'autres qui pensent ici comme nous mais n'osent pas le dire, nous semble absolument inconcevable !

Nous ne savons pas ce qui se passe à la Martinique, à la Guadeloupe, à la Réunion, encore moins dans l'Indo-Chine. Il n'est toutefois point parvenu à notre connaissance qu'il y ait eu, de la part de ces grandes colonies, un mouvement analogue à celui du Canada, de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie, qui se sont imposé de lourdes contributions en argent et ont envoyé de forts contingents de troupes rejoindre les forces métropolitaines du Royaume-Uni.

Nous ne plaïdons que pour notre paroisse.

Comme Chantecler,

*Je ne sais pas très bien ce que c'est que le monde ;
Mais je chante pour mon vallon, en souhaitant
Que dans chaque vallon un coq en fasse autant.*

C'est l'attitude de la Guyane qui nous intéresse.

Or, ici, le geste a été seulement esquissé, — dès le début de la guerre, il faut l'avouer, — mais il est resté malheureusement inachevé, incomplet : il est donc sans valeur et sans portée.

Oui, le jour même où la nouvelle de la déclaration de guerre nous est parvenue par le câble, un frisson d'enthousiasme a parcouru la population. L'amour de la grande patrie, qui sommeillait en nous, s'est réveillé plus vivace que jamais, et tous, jeunes et vieux, nous avons spontanément senti la nécessité d'un sacrifice exceptionnel dans cette circonstance solennelle, d'un secours immédiat, important, à donner à la France, au moment où elle s'engageait dans une aventure colossale, dont dépend son existence.

Quand la patrie est en danger, le premier geste de tous les citoyens valides, c'est de demander un fusil et des cartouches : ainsi armés, les uns, les plus jeunes, vont à la rencontre de l'ennemi pour repousser l'invasion ; les autres, que les néces-

sités de la vie retiennent au foyer, s'apprentent et s'exercent à la défense du territoire : des campagnes, des villages, des villes et de la famille.

En bon Français, c'est exactement ce que nous avons fait ou voulu faire. Nous avons tous réclamé des fusils ; mais comme il n'y en a pas ici, — nous avons déjà dit pourquoi, — nos jeunes gens et nos jeunes hommes, ceux que le service militaire n'a pas encore appelés et ceux faisant partie des réserves, ont demandé à partir, par une pétition couverte de signatures, adressée au Chef de la colonie.

A ces ardents qui demandaient à aller se battre, à aller concourir là-bas, à la défense de la plus belle partie du territoire national, celle qui passe même pour nous avant le territoire de la petite patrie, — à ceux-là dont quelques-uns, anciens militaires, anciens sous-officiers, ont fait leurs preuves, on a donné la douche traditionnelle : l'Administration a répondu par son éternel *non possumus*. Il est possible qu'elle n'ait pas répondu du tout, ce qui est la même chose.

De sorte que ce bel enthousiasme du début s'est trouvé refroidi.

S'il n'est pas encore éteint, essayons de le réchauffer !

Alerte, jeunes gens, il y a péril en la demeure !

A nous autres, qui sommes obligés de rester, on n'a pas de fusils et de cartouches à nous donner pour la défense du pays, dans le cas très probable où il plairait à l'ennemi égaré dans nos parages, à un croiseur allemand quelconque, de venir nous bombarder et débarquer des troupes. C'est bien : nous saurons parer à l'indifférence administrative, en faisant des commandes d'armes en pays anglais et en France, pour organiser un corps de volontaires.

Mais vous, qui êtes jeunes et pleins d'ardeur, capables de faire de bons soldats, vous ne pouvez pas demeurer plus longtemps ici, alors qu'en France vos frères coloniaux, les Turcos, les Sénégalais, de plus jeunes que vous — des adolescents de France — âgés de 17 ans, vos frères de cœur, combattent là-bas avec acharnement contre les sauvages Allemands.

Si vous restiez, ce serait la déchéance pour vous et pour nous.

Il faut réclamer des pouvoirs publics, notamment de la Commission coloniale, à défaut du Conseil général, votre transport en France, de façon à vous permettre d'aller vous engager et concourir à la défense de la patrie. C'est une contribution que la Guyane doit à la France : les représentants du pays ne refuseront pas de voter la somme nécessaire, nous en sommes certains.

La guerre durera encore longtemps. Les Allemands s'établissent aux frontières de France, où ils fortifient leurs positions. Vous aurez le temps d'arriver et de combattre et même d'accomplir des actes d'héroïsme.

Allez cueillir des lauriers sur le champ de bataille, jeunes gens heureux ! C'est là qu'est votre place, puisque vous êtes Français. Tous les jeunes Français sont à la guerre, pour défendre la France éternelle !

Note : Lorsque cet article a paru, en septembre 1914, il n'était pas encore question de mobiliser tous les coloniaux valides, d'âge à être soumis au service militaire. Seules les classes 1912 et 1913, incorporées avant la déclaration de guerre, se trouvaient en France; celle de 1914 recensée allait être aussi appelée. Ce n'est qu'en avril 1915 que, sur les instances du député Lagrosillière à la Chambre, l'ordre a été donné par les ministères de la guerre et des colonies de procéder au recensement et au recrutement de toutes les classes mobilisables, de 1916 à 1890.

16 Octobre 1914.

Le régiment qui passe !

Superbe tableau d'Edouard Detaille, auquel instinctivement nous avons pensé ce matin, en entendant sonner le clairon et retentir, dans la rue, les pas de nos soldats rentrant à la caserne, de retour d'une promenade matinale aux environs de la ville.

Du régiment ce n'est que l'ombre ou plutôt l'image. Pas même un bataillon : un détachement d'une soixantaine d'hommes, conduit par 2 sous-officiers, défilant en bel ordre, il est vrai, comme à la parade de la revue. Agréable et réconfortant spectacle assurément, par ce temps de guerre; mais avec quelle tristesse nous comptons ces rangs, hélas trop peu denses !

Il fut un temps où la ville s'honorait d'un bataillon, à la tête duquel paraissait sur un fringant cheval un colonel ou un lieutenant-colonel.

Venaient ensuite des clairons et des tambours, en rangs serrés; puis le porte-drapeau. Derrière la troupe, comptant plusieurs colonnes, on voyait la cantinière, la mère Vincent, en culottes courtes et le baril en sautoir, marchant allègrement au pas comme les autres, malgré ses 60 ans sonnés.

On avait du plaisir et une certaine fierté alors, à voir passer tant de soldats français à l'allure guerrière.

On nous a réduits, depuis quelques années, à la portion congrue : le colonel a fait place au capitaine et le bataillon a été réduit à sa plus simple expression.

La mère Vincent est hélas ! aux bambous depuis longtemps et le drapeau du régiment n'est plus maintenant qu'un symbole pour nous.

N'est-ce pas l'occasion de regretter le temps passé ?

Mais qu'importe ? que ce soit régiment, bataillon, compagnie ou simple détachement, c'est l'armée qui passe !

Et devant elle, plus que jamais, nous devons nous incliner :
Salut à l'armée !

Nos souhaits.

A l'aurore du nouvel an, nous adressons, suivant l'usage, à tous nos abonnés et lecteurs, avec un salut respectueux, nos souhaits de bonheur et de santé pour l'avenir, en même temps que nos remerciements pour l'année qui vient de s'écouler, et au cours de laquelle ils nous ont si gracieusement aidés de leurs conseils et de leur encouragement dans la conduite de notre organe de défense des intérêts guyanais.

.....
Ce devoir accompli, nos pensées à tous s'envoient aussitôt vers la grande idole, la France, notre-mère patrie, que nous n'avons jamais aimée autant qu'à cette heure, et toutes les meilleures impressions, tous les meilleurs sentiments de notre cœur et de notre âme se concentrent et se résument dans un immense amour pour elle et dans des souhaits ardents de la Victoire.

Elle vaincra, pour assurer définitivement dans le monde le triomphe de la liberté, du droit, de la justice, contre la Barbarie. Elle vaincra, car elle combat avec une ténacité sans égale et l'espoir de la Revanche. Comme disait d'elle, après 1870, un de nos poètes militaires, *Charles Grandmougin* :

*Nos rêves d'à présent sont des rêves farouches,
Et si vous entendez quelque jour de nos bouches
Des paroles sans haine et des hymnes de paix,
C'est que du droit vengé se lèvera l'aurore
Et que les plus sacrés du drapeau tricolore
Sur Strasbourg et sur Metz flotteront pour jamais.*

16 Avril 1915.

L'appel des classes.

Vive la Guyane militarisée.

Ainsi que nous l'avons annoncé hier, par une note de dernière heure, l'ordre a été donné par le Ministère de la guerre de procéder en Guyane, comme aux Antilles et à la Réunion, au recensement puis à l'incorporation de toutes les classes mobilisables jusqu'à 1890, en partant de 1911, — celles de 1912, 1913, 1914 étant déjà sous les drapeaux, 1915 et 1916 recensées, à la veille de partir.

Pour qui a suivi avec intérêt le long rapport du député de la Martinique Lagrosillière, — que nous avons publié dans nos numéros des 10, 12, 13 et 15 avril, — il apparaît que c'est pour faire droit à la demande, de la représentation coloniale, de l'application intégrale du droit commun de la guerre aux vieilles colonies françaises, que le gouvernement a décidé de faire appel aux classes mobilisables de la Guyane, des Antilles et de la Réunion.

C'est un succès dont on ne saurait trop louer le vaillant député de la Martinique, un succès de plus à ajouter à ceux qu'il a déjà remportés de haute lutte à la tribune de la Chambre des Députés.

Que les patriotes, les vrais, ceux qui depuis longtemps ont examiné froidement, d'un cœur léger, sans arrière-pensée, le sacrifice dû à la grande Patrie française, se réjouissent et s'apprêtent : les voilà dorénavant admis à payer sur le champ de bataille le véritable impôt du sang.

Nous en sommes fiers et notre reconnaissance infinie va au gouvernement qui a su donner ainsi satisfaction à la plus haute aspiration de notre race.

Encore une fois et toujours :

Vive la France !

Vive la République !

Vive la Guyane militarisée !

Vive la Guyane vraiment française !

13 juillet 1915.

La Fête Nationale

La date nationale du 14 juillet ne sera pas fêtée cette année à Cayenne. Mais elle le sera dans toute la France, sous le titre de « Journée de Paris ». Les dépêches télégraphiques du câble nous ont, en effet, appris que demain on vendra des drapeaux, des emblèmes, des médailles et que le produit réalisé sera affecté aux victimes de la guerre.

Il aurait pu en être ainsi en Guyane. Nous sommes en guerre, c'est entendu ; les temps sont durs et il n'est pas de petite économie à faire, c'est encore entendu ; mais cela ne devrait pas nous empêcher de célébrer, avec moins de dépenses et moins d'apparat au besoin, la fête de la République. On aurait pu ce jour-là organiser une manifestation semblable à celle de la *Journée du 75*, qui a rapporté 5,000 francs, au lieu d'être une occasion de dépenses, et la somme ainsi produite aurait été affectée à l'une des multiples œuvres de la guerre.

Ne pas fêter la République française, alors qu'elle est en lutte et que, par sa vaillante tenue, en face d'un ennemi formidablement préparé, elle inspire le respect au monde entier, c'est presque une défaillance, presque un manque de confiance dans les destinées de la Patrie.

Ne soyons donc pas tristes demain, que diable !

Un peu de musique, un discours de circonstance, une petite manifestation militaire, une retraite aux flambeaux, clairons en tête, un défilé du *Sport Guyanais*: n'importe quoi. Quelque chose de claironnant, un peu de panache, un *Cocorico* de *Chantecler*!

Le Coq gaulois ne peut rester muet un jour de gloire comme celui du 14 juillet.

22 Mai 1915.

Grandeur et servitude militaires.

Il a été porté à notre connaissance, par une communication que nous regrettons de ne pouvoir publier, un fait d'une exceptionnelle gravité, qui se serait produit hier, au cours des exercices d'instruction et d'entraînement de nos jeunes conscrits des classes 1911 et 1910.

Nous prions tous ceux qui ont pu en être témoins de ne pas donner à cet incident une importance exagérée, et de s'abstenir d'émettre à cette occasion des généralisations qui pourraient être blessantes pour les gradés ou les chefs de notre détachement de troupes.

Nous prions surtout nos jeunes conscrits de faire preuve toujours et sans cesse de la plus scrupuleuse discipline, de conserver, envers et contre tout, le plus grand sang-froid.

Un manquement grave à la discipline militaire, le mépris surtout du respect dû à la dignité du soldat français, est toujours tôt ou tard puni.

Quand, en service ou sous les armes, on reçoit une injure et même des coups, il faut savoir se taire, avoir le courage de refouler en soi tout mouvement de révolte et attendre avec confiance, de la justice de ses chefs, la punition du coupable,

Haut les cœurs!

Toujours pour la France et quand même!

Note: Nous pouvons aujourd'hui, sans acrimonie et sans encourir de reproche, donner l'explication de cet article, que tout le monde à Cayenne a compris, parce que le fait était alors d'actualité. Un sous-officier d'origine européenne, connu pour sa brutalité, s'était permis de rouler à coups de pieds, à l'exercice, un jeune conscrit noir qui n'exécutait pas les mouvements avec assez de rapidité. La population indignée a su trouver assez de force dans son patriotisme pour ne pas châtier sur l'heure cette brute, que l'autorité militaire a punie sévèrement.

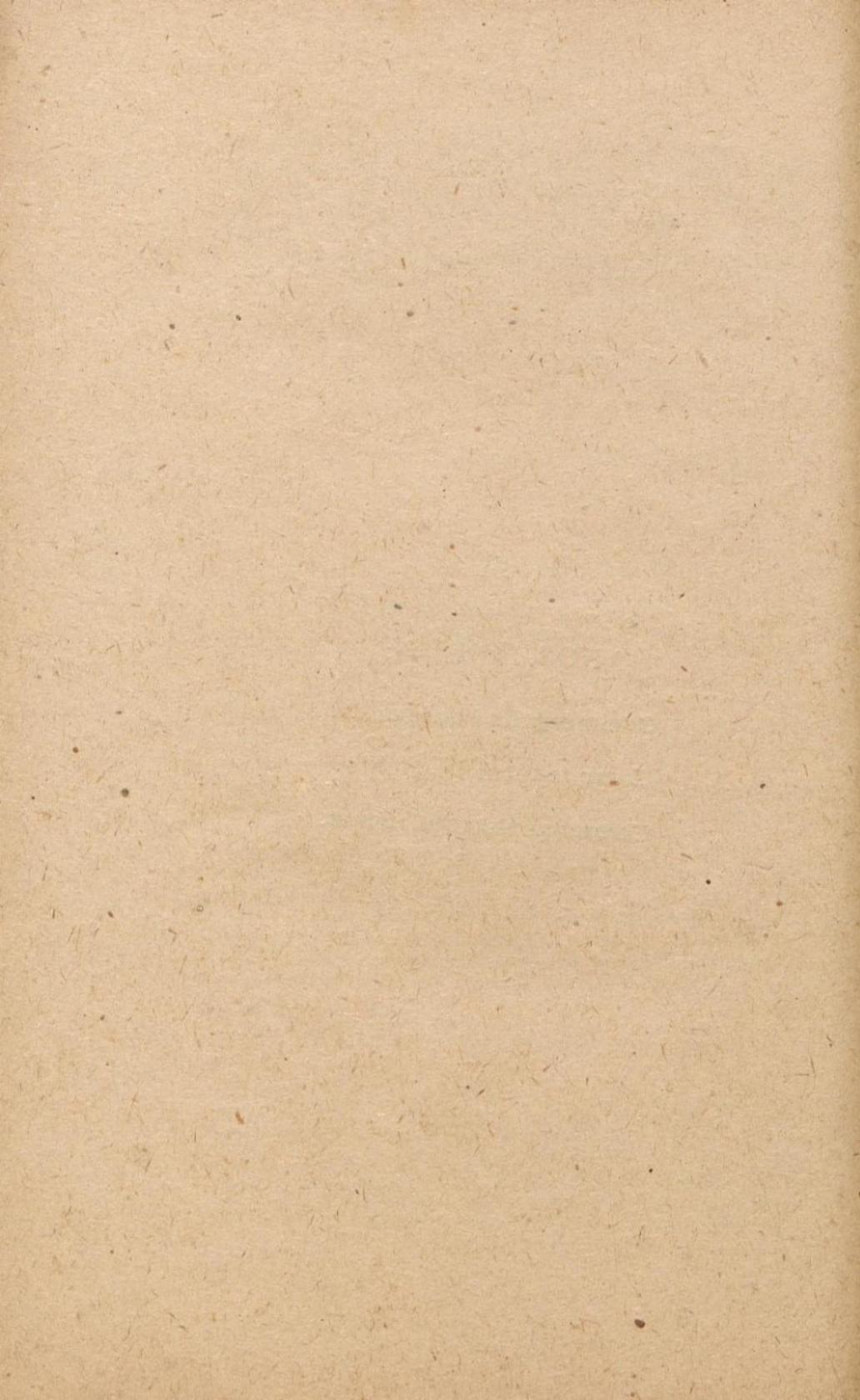
III

NOS POILUS :

Comment ils sont partis.

Leur tenue à la guerre.

Comment ils sont morts.



Les deux classes glorieuses

Notre admission définitive au paiement de l'impôt du sang ne date que de 1913, d'une année avant la guerre. Antérieurement, nous n'appartenions à l'armée française que par engagements volontaires.

La loi du 21 Mars 1905, ou *loi de deux ans*, pas plus que les précédentes sur le recrutement de l'armée, quoique déclarée applicable aux vieilles colonies françaises, promulguée même en 1910, n'avait pas été appliquée. Mais celle de 1913, dite *loi de 3 ans*, venait à peine de recevoir un commencement d'exécution, ici comme aux Antilles, lorsque éclata la guerre, en Août 1914.

A ce moment, en effet, les deux classes 1912 et 1913, enrôlées et dirigées sur France en octobre 1913, se trouvaient encore sous les drapeaux, en même temps que de jeunes engagés volontaires qui avaient devancé l'appel de leurs classes.

Ce premier contingent colonial a son histoire et elle est des plus douloureuses.

On se rappelle dans quelle proportion considérable il fut éprouvé à son arrivée en France, au cours d'un hiver particulièrement rigoureux: on expédia nos petits soldats en Afrique, où ils devaient trouver un climat meilleur et l'on en réforma une notable quantité.

Il en resta heureusement assez pour, aux premiers jours de la guerre, compléter les troupes de couverture et recevoir les premiers coups de tampon de l'envahisseur, à côté de nos vaillants soldats de l'Est et du Nord.

Ils furent rappelés d'urgence et, dirigés par marches forcées, à travers l'Algérie, le Maroc, la Méditerranée, et presque toute la France, du sud au nord, ils gagnèrent les premiers champs de bataille, où ils furent décimés. *Charleroi, St Vincent, Mettet-Oret, Lunéville*, puis la *Marne* et l'*Aisne*, furent les théâtres de leurs exploits comme de leur mort héroïque, à ces petits soldats sans expérience, en face d'un ennemi de beaucoup supérieur en nombre, en armement et en férocité.

Voilà leur histoire, à ces premiers conscrits: toute de courage et de gloire.

Cette participation immédiate à la défense de la France consacre le droit des conscrits de 1912 et 1913 à la reconnaissance nationale.

Honneur donc, d'abord et surtout, à ces 2 classes de la première heure, dont le sang généreux arrosa les divers champs de bataille, où se jouaient les destinées de la France avec celles du monde et qui — nous le savons maintenant que la guerre est finie — ont fourni le plus fort contingent à la mort.

Le contingent guyanais

En Août 1915, dans le *Tableau d'Honneur de la Guyane* pour la première année de guerre, nous écrivions ces quelques lignes, auxquelles aujourd'hui nous n'avons que peu de choses à ajouter :

La contribution de la Guyane à la défense nationale est modeste ; mais les sacrifices qu'elle comporte sont allègrement consentis par notre population, française d'origine, de langue et de cœur.

La façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne. 1200 hommes, déclarés bons pour le service ou engagés volontaires, dont plus de 500 au feu, quelques-uns déjà tombés au champ d'honneur, blessés ou prisonniers, 400 en partance, les autres en réserve attendant leur tour : tel est l'apport de la petite patrie à l'œuvre sainte de la libération du territoire de la grande patrie.

Ce faible contingent sera comme perdu dans la masse, formidable à l'heure actuelle, de l'armée française ; mais il aura un jour une petite place dans l'Histoire. Et cela nous suffit.

Les noms de *Grégoire, Jorset, Siger, Négole, Poupon, Pierret, Poujade*, fauchés en pleine jeunesse sur les champs de bataille de Belgique et de France, ceux de *Becker, Bierge, Chatellier, Lenoir, Zéphir, Agénor*, blessés, de *Darnal*, prisonnier, de *Lhuerre*, cité à l'ordre de l'armée, puis récemment ceux de *Bunel, Prima, Darma, Trompette, Bouchez, Ronda-Sylva, Bernetel, Damerette*, tués aux Dardanelles, tous ceux-là sont déjà enregistrés, comme d'autres le seront plus tard dans les archives de la Gloire, dont le *Tableau d'Honneur de la Guyane française* formera l'un des multiples chapitres.

Le dévouement des nôtres, leurs actions d'éclat, leurs sacrifices ne seront ni inutiles ni oubliés.

Les enfants de la France, indissolublement unis dans la défense du sol de la patrie, aujourd'hui confondus dans l'héroïsme comme dans la mort glorieuse, le seront encore dans la Victoire,

*Lorsque du droit vengé se lèvera l'aurore
Et que les plis sacrés du drapeau tricolore
Sur Strasbourg et sur Metz flotteront pour jamais !*

Et dans la paix qui suivra cette guerre impie, faite par la Barbarie à la Civilisation, nous aurons droit, sur ce petit coin de terre française, à notre part de bien-être, de sécurité, de justice, de liberté, surtout de fraternité nationale.

Un ère nouvelle s'ouvrira peut-être alors pour la Guyane.

La suite des événements a modifié les données ci-dessus. Ce n'est pas 1200, c'est 1800 hommes que la Guyane a donnés comme contingent à l'armée française et le nombre des morts s'est multiplié : plus de 200 dorment aujourd'hui leur dernier sommeil sur les champs de bataille. Leurs noms figureront un jour en lettres d'or dans quelque Salle d'Honneur consacrée au culte de leur souvenir.

L'aurore du droit vengé, qu'appelait le poète, s'est levée et les plis sacrés du drapeau tricolore

Sur Strasbourg et sur Metz flotteront pour jamais

Comment ils sont partis

D'abord, les jeunes :

Un des leurs, de la classe 1912 ou 1913, un de ceux qui devaient faire à la patrie le sacrifice réel de leur vie, — Armand JORSET, — nous apprit, avant de mourir, comment ils sont allés à la guerre. Il écrivait de Bordeaux, le 19 août 1914, à son père qui habite la Guyane :

Mon cher Père,

Depuis le 3 Août, à la nouvelle de la mobilisation de la France, tout le monde est en émoi et le 5 nous quittons le Maroc oriental, appelés par de pressantes dépêches pour prêter main-forte à ceux qui déjà assuraient la défense de la frontière.

Du 5 au 14 Août nous avons effectué des marches forcées de 40 à 45 kilomètres pour arriver en Algérie, à Oran. On partait à 2 h. du matin, s'arrêtait à 7 h. ou 8 h. et on repartait à 5 h. pour camper à 9 h. ou 10 heures ; comme cela on profitait de la fraîcheur de la journée.

Arrivé à Oran, on s'y est embarqué et on n'a su qu'en arrivant qu'on était à Cette. A Cette, on est demeuré un jour et on a pris le train pour Bordeaux, où on est arrivé ce matin à 9 heures. On repart à Minuit pour une destination inconnue et il est 8 h. ; jusqu'à présent le temps et les fatigues m'ont empêché de te faire tenir de mes

nouvelles ; et puis, ce sera les dernières, aussi détaillées, car les lettres permises aux militaires qui combattent ou combattront sur la frontière ne devront comporter que des nouvelles de famille superficielles, les lettres ne devront pas porter de date, de désignation du lieu ni ce qu'on a fait ou ce qu'on compte faire, parce qu'on craint que les ennemis ne soient initiés à nos mouvements de troupes.

On nous a fait quitter le Maroc, abandonner les postes conquis au prix du sang ; c'est que la Patrie compte pour une grande part sur nous ; nous en sommes fiers et nous nous montrerons très dignes de la marque de faveur qui nous est faite.

Mon cher père, je serai franc avec toi. Je vais à cette guerre avec une confiance inconcevable, je suis fier du grand devoir que j'accomplis et j'ai fait d'ores et déjà le sacrifice de ma vie ; songe, père, que si tu étais soldat, tu penserais comme moi. Si tu ne peux pas y participer ce sera toujours un contentement pour toi de savoir que ton fils y est, qu'il t'y remplace, qu'il peut y prendre une part de gloire ou succomber (il faut tout prévoir) — bravement.

Je te parle ainsi à cœur ouvert, parce que je sais que ton patriotisme te met bien au dessus des défaillances du cœur.

J'ai reçu ta lettre, datée du 26 juin dernier, qui me donnait les détails de la mort de mon malheureux petit frère et j'ai reçu également le mandat de 25 frs qu'elle contenait. Si on s'arrête à Paris quelques heures seulement, j'irai porter peut-être de mes nouvelles à M. Pétilot, qui te les transmettra. Je ne puis à présent te donner aucune adresse puisqu'on nous cache tout. Un de ces beaux jours, on va débarquer en un endroit au-delà de la frontière, et on aura brusquement les Allemands en face. Fais part de cette lettre à mon bon parrain, je n'ai pas le temps de lui en envoyer une pareille. Embrasse bien tendrement toute la famille et toutes mes amitiés à toutes les connaissances.

Je te dis encore une fois, cher Père, au revoir. Aie du courage. Devoir sacré. Vive la France.

JORSET

*
*

Aucun commentaire n'ajouterait rien de plus à la belle allure, à la haute portée morale de cette lettre, écrite à la veille de recevoir le baptême du feu.

Un mois après, le sacrifice suprême était consommé. Le vaillant petit soldat, si ardent de patriotisme, succombait comme il l'avait dit — bravement, ainsi qu'en fait foi la lettre d'un sergent major de ses

camarades, qui raconte à son père dans quelles circonstances il fut tué d'une balle à la tête, le 21 septembre 1914, dans un lieu non désigné, peut-être dans la région de Berry-au-Bac.

Le jeune Jorset n'est pas guyanais de naissance et ses parents eux-mêmes ne sont qu'établis dans le pays étant d'origine martiniquaise. Mais *la part de gloire* qu'il a conquise par sa mort, a jailli un peu sur son pays d'adoption, où s'est écoulée son enfance, où s'est faite son éducation.

Voici maintenant le récit du départ, en Août 1915, d'un groupe compact de mobilisés, — 280 — principalement composé d'hommes adultes, parmi lesquels se trouvait une bonne partie de l'élite intellectuelle de la population : juges, avocats, médecins, pharmaciens, directeurs de placers, receveurs d'Enregistrement, professeurs, vérificateurs de douanes, etc.

En mer, le samedi 23 août 1915.

Me voici à bord du courrier « Antilles », en route avec les conscrits pour la Martinique.

Les amis et les parents, les personnages officiels qui nous avaient accompagnés jusqu'au bateau, pour dire adieu aux vaillants soldats qui vont servir la patrie, viennent de nous quitter et s'en retournent à Cayenne par le vapeur *Maroni*. C'est au milieu d'un enthousiasme général que le gouverneur Leveque, après avoir serré la main au plus grand nombre possible, a pris le chemin de la coupée pour s'en aller. Il était venu, comme à chaque départ des conscrits guyanais, apporter aux 280 du convoi le Salut du pays.

Il a eu l'avantage de se rendre compte que ces nouveaux soldats, loin de le céder à leurs devanciers, en quoi que ce soit, leur sont quelque peu supérieurs par l'entrain, la gaieté, la confiance en soi et la conviction du sacrifice nécessaire. C'est que parmi ceux-ci les intellectuels font nombre et l'exemple de leur tenue s'impose à la masse.

Songez, en effet, que c'est une forte partie de l'élite guyanaise qui s'en va là.

Où, grands Dieux ?

A la gloire et à la victoire?...

L'installation provisoire de chacun pour la nuit une

fois terminée, et calmé le branle-bas de la mise en route du bateau, c'est le repos, un repos de quelques minutes, en attendant la soupe.

Les uns sont à l'avant, d'autres à l'arrière, le gros du convoi, sur le vaste carré du pont, séparant les aménagements des premières et des secondes classes.

La plupart ont entre les mains le Tableau d'Honneur de la Guyane. C'est là une première constatation agréable pour moi, et qui me reporte de suite par la pensée à la cérémonie inoubliable du matin, sous les grands manguiers de la place d'Armes, à Cayenne...

Le Petit Guyanais, pour faire droit selon son habitude à un communiqué officiel, avait convié la population à se porter en masse sur la place du gouvernement, le vendredi 27 août dès 6 heures du matin. Il n'y eut pas beaucoup d'abstentions, car non seulement les carrefours des rues aboutissant à la place étaient obstrués par la foule, mais encore la vaste place des Palmistes, celle des manguiers et la place du gouvernement étaient tapissées de groupes nombreux, les fenêtres et les balcons des maisons encadrant ces places étaient garnis de dames et demoiselles en toilettes choisies.

Et c'est entre deux haies compactes de la foule amassée, que les conscrits en colonnes par 4 défilèrent de la caserne jusque sous les allées de manguiers, où eut lieu leur formation en lignes sur 2 rangs.

Un moment après, aux accents de la *Marseillaise* jouée par l'*Harmonie Cayennaise*, arrivait le Chef de la Colonie, escorté du Maire, Président du Conseil Général, des Chefs d'Administrations et de services, de son chef de cabinet, de ses membres du Conseil privé, du Conseil général, du Conseil municipal, du Commandant des Troupes, du chef et des officiers du corps de santé, des Présidents de la Cour et du Tribunal, des magistrats, et de nombreux notables.

Après une revue sommaire des conscrits, et avant de procéder à la distribution des exemplaires du Tableau d'honneur, le Gouverneur prit la parole et, dans une assez longue allocution, dont la chaleur soulignait la sincère improvisation, dont la force d'élocution ne se démentit pas un seul instant, il rappela dans quelles circonstances la Mère-Patrie s'était vue dans l'obligation, devant l'envahissement brutal de son territoire par une nation barbare, de faire appel à tous ses enfants, sans distinction, même à ceux qui n'avaient pas encore été soldats. Il fit ensuite l'éloge du patriotisme de la population guyanaise, qui, dit-il, n'avait pas besoin d'être exalté. Puis il adressa publiquement et à très haute voix, à une personnalité du Journal « *Le Petit Guyanais* », l'auteur et l'éditeur du Tableau d'Honneur de la Guyane, un témoignage de satisfaction, qui remplit l'assistance d'émotion.

Je suis encore sous l'impression des paroles du chef de la colonie et je me demande si un aussi modeste travail méritait une pareille consécration. C'est au journal *Le Petit Guyanais* tout entier que vont ces louanges et ces lauriers, — à ce petit organe qui depuis la guerre est sur la brèche, à mener le bon combat, — pour la Guyane et pour la France !

Ce petit Tableau d'Honneur, dont le gouverneur Levecque a distribué un exemplaire à chacun d'eux, ils y tiennent, nos conscrits, ils le lisent, le commentent et le serrent dans la poche de leur bourgeron.

La soupe; puis, le couchage, sommairement établi sur le parquet du pont, quelques cigarettes vite fumées, et voilà nos conscrits dans leur premier sommeil, à bord du bateau qui les emporte...

Vers la gloire et la victoire, ou bien?...

*
*

Voici en quels termes l'un d'eux, — un avocat, Conseiller général, père de 4 enfants, à qui l'on avait inutilement offert un sursis d'appel — m'a remercié de les avoir accompagnés à la Martinique et d'avoir été les embrasser à bord du paquebot *Pérou*, qui les emportait en France :

A bord du *Pérou*, 4 Septembre 1915.

Mon cher B.,

Je ne puis m'empêcher de vous remercier de nouveau des marques d'affectueuse sympathie que vous nous avez témoignées au cours de notre voyage et à l'heure du départ.

Je vous prie d'aller, de retour à Cayenne, dire personnellement à ma femme comment vous m'avez laissé, en bonne santé, courageux, un seul souci au cœur: celui de mes enfants et de sa santé à elle.

Je compte sur vous pour dire hautement à Cayenne que les Guyanais ont été les plus patriotes et les plus décidés, qu'en tout cas, leur élu au Conseil général a tenu à leur donner l'exemple, qu'ils ont suivi avec entrain.

X.

Quelques traits de qualité.

La bravoure est une vertu française.

A quelques exceptions près, le contingent guyanais était totalement composé, comme la population elle-même, de noirs: *nègres* pur sang et hommes *de couleur*. Mais si les créoles noirs, aussi bien ceux de la Guyane que ceux des autres vieilles colonies françaises, n'ont pas le teint de leurs frères de France, n'en ont-ils pas l'âme? N'ont-ils pas, comme eux, le courage facile et le mépris du danger?

La plupart des soldats guyanais se sont fait remarquer, dès le début de la mobilisation, à la caserne, aux dépôts, puis plus tard, sur le front, par leur esprit de discipline, la douceur du caractère, leur endurance. Et plus d'un ont eu, au feu, une conduite exemplaire et une mort glorieuse.

*
*
*

Voici un exemple d'endurance et d'énergie, donné par un des nôtres, dans une circonstance des plus tragiques :

On se rappelle l'émotion causée par la nouvelle du torpillage du croiseur auxiliaire, la *Provence*, coulé par un sous-marin ennemi en Méditerranée, le 26 février 1916.

A bord de ce transport parti de Toulon, portant des troupes à Salonique, se trouvaient des soldats coloniaux, parmi lesquels le jeune Léon Polus a été signalé comme disparu, en même temps qu'on annonçait le sauvetage de notre jeune compatriote Victor Didier:

Nous avons sous les yeux, l'ordre n° 33, du 2 avril 1916, par lequel le général Sarrail, commandant en chef de l'armée d'Orient, cite à l'ordre de l'armée les rescapés de cette catastrophe, qui se sont distingués par leur bravoure, leur dévouement, leur courage ou leur sang froid. Nous y relevons le nom de VICTOR DIDIER, soldat au 3^e régiment colonial, cité avec plusieurs autres camarades inconnus de nous pour le motif suivant :

« Lors du torpillage d'un croiseur auxiliaire ont fait preuve de sang froid, de bravoure et de résolution, sur les radeaux, épaves, ou embarcations, en luttant sans faiblir et en maintenant jusqu'au bout le moral de leurs camarades.

« . . Les premiers jours du voyage, écrivait Didier à sa femme, se passèrent pour le mieux ; le temps était beau, la mer magnifique. Brusquement, le samedi 26 à 3 heures

3 minutes de l'après-midi, nous étions torpillés en pleine Méditerranée. Te raconter notre stupeur est impossible. Nous étions si confiants. Te décrire ces scènes douloureuses, navrantes, où chacun avait les siens devant les yeux, implorant qui sa mère, qui sa femme et ses enfants, c'est impossible. Je m'arrête car cela me fait trop mal et j'ai trop peur maintenant de ces visions terribles...

«... Sache seulement qu'après m'être trouvé dans une barque, j'ai chaviré une première fois et me suis vu dans l'eau. Ayant pu remonter à la surface, je me suis accroché désespérément à une barque qui passait et y suis resté accroché près d'une demi-heure sans pouvoir être hissé. Pendant cette demi-heure, comme c'était lamentable : nous étions au moins 15 agrippés à cette barque et de cette embarcation, faite pour 45 personnes, qui en contenait 60, on ne pouvait nous hisser : il fallait attendre. Et j'ai vu près de moi des camarades, des vieux, les uns après les autres disparaître, couler à fond, en appelant : « Maman, ma femme, mes enfants ! » Oh ! que c'était triste..

« Enfin, après une demi-heure dans cette position, nous restions 2 ou 3 seulement accrochés à la barque et l'on nous y remontait. J'étais à bout de souffle : 2 minutes plus tard, je coulais à pic. Tombé sans connaissance au fond de la barque, lorsque je revins à moi, il faisait nuit ; et il fallait songer à se sauver, à attendre le secours du matin. Je repris courage, j'ai ramé durant une bonne partie de la nuit, et j'encourageais les autres abattus, tant que je pouvais.

« Oh ! quelle nuit à 65, dans une barque de 45 ! Combien de fois nous avons manqué de couler ! Nous étions nus, complètement nus, et il faisait un vent glacial. Nous avions de l'eau dans la barque, jusqu'aux genoux : nous étions transis de froid. Ballottés ainsi, nous sommes restés jusqu'au lendemain à 10 heures et demie, heure à laquelle nous avons été recueillis par un torpilleur : soit dix-huit heures passées sur l'eau et dans l'eau. »

* * *

Sentez la délicatesse et l'élévation des plus purs sentiments, dans ces paroles d'un de nos soldats, un jeune père de famille, Léon Sanite, à la nouvelle douloureuse de la mort de sa mère, survenue au pays pendant son absence :

« Si ce n'étaient ma femme et mes enfants, disait-il à un de ses frères d'armes, je ne ferais rien pour empêcher ma fin ; mais pour eux et pour mes amis, je résisterai ; je me plais à penser que si Dieu, qui s'est

« montré sévère en m'enlevant ma chère maman, n'est pas inexorable, il me laissera à ceux qui ont besoin de moi ».

Il est mort, le pauvre, quelque temps après, sur le champ de bataille, où il fut un modèle de courage, d'après ses camarades.

L'amour filial, l'amour de sa femme et de ses enfants, qui l'attachait à la vie, ne l'empêchait pas d'aimer sa patrie et c'est sans hésitation qu'il était parti faire son devoir. Il adorait la terre de France, où il repose aujourd'hui : « Quel joli pays que la France, « écrivait-il, après avoir vu Saint-Nazaire, traversé la « Vendée, visité la Roche-sur-Yon, la Rochelle. Que de « beautés elle renferme ! C'est tout simplement mer- « veilleux ! »

Nos héros.

Ce petit opuscule n'a pas la prétention d'être le *Livre d'or* des poilus de la Guyane, qui sera certainement édité un jour, aux frais de la colonie et où chacun de ceux qui se sont illustrés au cours de cette guerre ou signalés par des actions d'éclat, trouvera sa place. Au *Tableau d'honneur* publié en 1915, nous en avons énuméré un certain nombre : Grégoire, Bunel, Bernetel, Pindard, Bureau, etc. Nous ne pouvons ici que mettre en évidence les plus belles citations, celles qui s'imposent à l'admiration du pays et lui créent un titre à la Reconnaissance nationale.

**

En voici d'abord une, qu'aucun Cayennais ne lira sans fierté :

ORDRE DU REGIMENT N° 1138

« Par délégation du Général Commandant la VI^e armée, le Général Commandant la S. P. a accordé la Médaille militaire au soldat OYAC, pour le motif suivant :

« OYAC, soldat de 1^{re} classe 13 bis du 224^e R. T.

« Envoyé en liaison par son commandant de compagnie, s'est trouvé devant une mitrailleuse allemande. A tué le servent. Entouré par l'ennemi, a épuisé toutes ses cartouches, puis a mis brionnette au canon et, chargeant sur les Allemands, les a sommés de se rendre. A fait ainsi, à lui seul, grâce à une bravoure et une présence d'esprit admirables, trente prisonniers.

« Aux armées, le 24. 10. 1918.

Signé : DESCHAMPS. »

Nous avons eu l'avantage d'entendre le héros de cette aventure merveilleuse la raconter lui-même, avec une simplicité toute juvénile : Oyac a 20 ans. Et il a eu la modestie de nous avouer que ce n'est point par un excès de bravoure ou par témérité, qu'il a été poussé à accomplir cet acte d'extrême audace, mais par l'instinct de conservation. — « Effrayé des conséquences de ma folle imprudence, nous a-t-il dit, me voyant sur le point de succomber devant le nombre des ennemis, j'ai employé le truc bien connu de crier « en avant! » pour faire croire que j'étais suivi d'une troupe de camarades; et j'ai sauté dans la tranchée ennemie. C'est dans ces conditions que les Allemands, effrayés, ont jeté leurs armes et levé les mains en l'air. Je les ai fait sortir immédiatement en les menaçant de la baïonnette et je les ai ramenés, tous les trente, dans nos lignes, où le colonel m'a félicité et a épinglé la médaille militaire sur ma poitrine. »

*
* *

Aussi belle, mais plus glorieuse fut la conduite du sous-lieutenant André Quintrie-Lamothe qui, moins heureux qu'Oyac, a payé de sa vie sa vaillance au combat :

« Extrait de l'ordre de la IV^e armée, n^o 1478, du 30 novembre 1918.

« Le Général commandant cite à l'ordre de l'armée :
« Le sous-lieutenant QUINTRIE-LAMOTHE (ANDRÉ).

« Modèle de bravoure et de sang froid. Le 29 septembre 1918, alors que la progression de sa compagnie était rendue impossible, par un fortin allemand puissamment défendu, s'est élancé à la tête de sa section, sur un groupe de mitrailleurs et, après une lutte acharnée, a réussi à détruire une mitrailleuse et à mettre en fuite les servants. Grièvement blessé au cours de cette affaire. Mort des suites de ses blessures. »

« Le 30 novembre 1918.

« Le Général commandant la IV^e armée,
Signé : GOURAUD. »

André Quintrie avait de qui tenir : il était le fils aîné de feu M^e Raymond Quintrie, notaire, de son vivant estimé et réputé pour sa bravoure, son sang-froid, — c'était un duelliste redoutable —, sa courtoisie de grand seigneur.

* *

Nous devons en citer un autre de la même famille, — les vertus sociales et militaires procèdent souvent de parenté naturelle et de tradition, — le Docteur EUGÈNE QUINTRIE-LAMOTHE, aide-major de première classe, qui a trouvé une belle mort, en service commandé, pendant qu'il dirigeait une ambulance divisionnaire, au Four de Paris, dans l'Argonne, le 27 octobre 1915, en pleine action.

Ce médecin, qui s'était acquis une véritable célébrité à Bordeaux, dans le traitement des maladies de l'enfance, était le second fils de feu ALEXANDRE QUINTRIE, haut fonctionnaire colonial, décoré de la Légion d'Honneur, qui fut, en Guyane, un modèle de vertu, de dignité, d'honneur.

* *

Il y en a, il y en a beaucoup encore dans la corbeille, mais la liste en est trop longue et le choix difficile, car ce sont pour la plupart des survivants de la guerre. L'éloge des vivants est périlleux et malaisé : on craint de rester au dessous de la vérité ou de froisser certaines susceptibilités. Les morts, eux, se consentent de ce qu'on leur donne.

Cependant nous pouvons dire que, d'une façon générale, nos soldats ont tous fait brillamment, largement leur devoir de Français, si tous n'ont pas cueilli des lauriers. Souvent ce n'est point la citation officielle qui fait le mérite du sujet ni la satisfaction du brave.

Il en est, comme les lieutenants Pain, Bureau et Dérôme, dont la conduite fut splendide et dont l'avancement rapide en grade a marqué la valeur, mais pour qui la citation à l'ordre de l'armée ou du régiment n'a produit qu'imparfaitement l'action d'éclat qui les a mis en évidence. Leur modestie, qui est une caractéristique du Guyanais, s'est facilement accommodée de cette parcimonie des chefs, aussi inoffensive qu'involontaire, dans la distribution des récompenses. Ils se consentent, ces jeunes et nobles cœurs, de porter, en eux-mêmes, la conscience pleinement satisfaite de ce qu'ils firent à la guerre pour la France et pour la Petite Patrie.

Au sommet de la gloire.

Lorsque nous aurons un jour, bientôt, dans la pieuse pensée d'honorer à jamais nos morts de la grande guerre, — décidé de perpétuer, dans l'histoire de notre petit pays, le souvenir des plus glorieux, de ceux qui sont tombés au champ d'honneur, en beauté, à la française, — pour ce jour-là, nous prierons Maurice Barrès ou Henri Lavedan de magnifier, dans des pages inoubliables, que nos enfants des écoles apprendront par cœur, les gestes et la mort superbement héroïques de LÉON BECKER et d'EMILE BERNARD, ces deux enfants de la Guyane qui, par le sacrifice total et sublime de leur vie à la Patrie, ont projeté sur leur terre natale l'aurole de la gloire la plus pure.

Il faut écouter religieusement le récit de la mort de ces braves, en admirer la simplicité, la beauté épique, et laisser couler nos larmes, — larmes silencieuses de joie, d'orgueil, de fierté....

CAPITAINE BERNARD (HECTOR-EMILE).

Citation à l'ordre de la 5^e armée, du 4 septembre 1918, pour le motif suivant :

Capitaine d'une grande valeur exerçant sur ses « hommes, par sa bravoure, un ascendant remarquable. « Commandant un point d'appui violemment attaqué, a « maintenu toute sa ligne intacte malgré l'intensité du « bombardement. Menacé d'être débordé par l'ennemi; « s'est porté résolument au point critique avec ses frac- « tions de réserve et s'est fait tuer en défendant victorieu- « sement la position. »

Le 4 septembre 1918.

Le Général Commandant la 5^e armée,

Signé; BERTHELOT.

LIEUTENANT BECKER (LÉON).

Citation à l'ordre de la 10^e armée, du 20 septembre 1918, pour le motif suivant :

« Officier d'une bravoure légendaire. Le... devant... en tête de sa compagnie, est parti à l'assaut entraînant tous ses hommes avec son courage habituel. Une de ses unités étant arrêtée par les feux d'une mitrailleuse, a pris le commandement d'un groupe de grenadiers, a pro-

gressé à leur tête, lançant lui-même des grenades et a été grièvement blessé. Pour ne pas arrêter l'élan de ses hommes, est parti sans rien dire, essayant de se rendre seul au P. S. jusqu'à ce qu'il ait été trahi par ses forces. »

Ils sont donc tombés à quelques jours d'intervalle l'un de l'autre, au cours de la grande offensive qui a forcé la victoire.

Nous savons très peu de choses de Bernard, en dehors de sa noble fin, car il avait quitté son pays d'origine bien avant la guerre avec le grade d'adjudant d'infanterie de marine et, sa carrière militaire présumée terminée par une retraite proportionnelle, il avait été nommé commis des Douanes en Afrique.

Ayant repris du service au début des hostilités, il fit la guerre vaillamment, en brave marsouin et conquit aisément les galons de lieutenant, puis de capitaine et fut décoré de la Médaille militaire et de la Croix d'honneur.

Né en 1878 à Cayenne, d'un père Européen, ancien sous-officier français, marié dans le pays, Bernard est Guyanais par sa mère.

Sur Léon Becker nous avons été beaucoup plus renseignés, parce que sa mère vit encore et habite le pays: c'est ainsi que ses succès nous arrivaient au furet à mesure du développement de cette longue campagne de guerre. Et nous avons eu même le bonheur de revoir, en permission parmi nous, ce sujet d'élite, dans toute sa jeunesse, sa virilité, sa mâle beauté, peu de temps après que, par des exploits d'une audace extrême, il eût conquis les galons de lieutenant, la croix de guerre (3 palmes, 2 étoiles en vermeil) et mérité déjà 2 ou trois belles citations.

Becker est aussi guyanais par sa mère, Madame Emile Laudernet, veuve Becker. Son père, mort depuis longtemps, était un ancien gendarme national, d'origine alsacienne. Elevé par les soins et le labeur acharné d'une mère pleine de mérite et de dignité, ce vaillant rejeton d'Alsace a fait ses études à Nancy, près de la frontière et son adolescence s'est ainsi écoulée dans ce milieu, où cuvait la haine traditionnelle de l'Allemand.

Léon Becker est un héros d'épopée.

Voici la série de ses exploits, résumés dans 4 citations;

« Ordre général du 3 mars 1915. Journal officiel du 18 avril 1915 :

Becker, sergent au 117^e régiment d'infanterie : « A pris part avec le régiment aux combats de Vitron et de Montigny où il fut blessé. Est revenu au front le 23 octobre. Le 29 octobre, au Quesnoy, pendant la marche d'approche de son bataillon, s'est offert à différentes reprises à faire des patrouilles en avant du front. Dans la nuit du 29 au 30, sa compagnie étant parvenue à moins de 400 mètres de la lisière sud du *Quesnoy*, a de nouveau conduit deux patrouilles jusqu'à l'entrée du village, a été grièvement blessé au cours de la seconde. Doit revenir au front une deuxième fois très prochainement. »

Ordre du 1er C. A. colonial du 11 août 1916, n° 459.

« Officier d'une énergie et d'un courage qui forcent l'admiration. Tous les officiers de sa compagnie ayant été mis hors de combat pendant un assaut, a pris le commandement entraînant ses hommes par son exemple, combattant à leur tête et organisant rapidement le terrain conquis.

Ordre N° 5351 « D »

IV^e Armée, du G. Q. G. du 26 juillet 1917.

« Officier d'un magnifique courage qui s'est héroïquement conduit dans la journée du 15 juillet 1917, durant les combats incessants livrés par l'ennemi en vue de la reprise d'un important observatoire, qui venait de lui être enlevé après une lutte à la grenade qu'il engagea avec la seule aide d'un pourvoyeur ; a mis hors de combat un groupe de mitrailleurs ennemis, s'est emparé de leur pièce, qu'il a ramenée dans nos lignes.

« Blessé pour la 2^e fois au cours de l'action et deux fois cité à l'ordre. »

A la suite de ce fait d'armes du 15 juillet 1917, il a été fait Chevalier de la Légion d'honneur sur le champ de bataille.

Ordre du 2^e C. A. N° 252, du 4 juillet 1918.

« Le a arrêté pendant deux heures l'avance allemande en disputant le terrain pied à pied et n'a pris une position de repli que lorsqu'il a été tourné et complètement démuné de munitions ».

*
**

N'est-il pas juste de dire que ces deux soldats Guyanais, Bernard et Becker, ont atteint le sommet de l'héroïsme et que leur mort splendide honore à jamais la Petite Patrie ?

Au champ commun du repos

Nous ne connaissons pas tous les héroïsmes ni toutes les victimes du devoir. Parmi nos soldats qui reposent au champ d'honneur, en terre de France, aux Dardanelles ou dans la vallée du Vardar, il y en a qui resteront toujours ignorés, d'autres dont les noms n'émergeront de l'oubli qu'avec le temps.

De ceux qui sont officiellement signalés nous avons eu peu de choses à dire : la jeunesse, comme les peuples heureux, n'a pas d'histoire. Quelques-uns, que nous avons cités, avant de tomber se sont signalés par une action d'éclat, que la citation qui leur a survécu met en relief et immortalise ; mais la plupart ont disparu plus simplement, sans faire un geste, sans dire un mot, foudroyés et noyés dans la masse, oubliés.

Tel est le sort réservé surtout à ceux qui sont morts à l'arrière, aux dépôts, avant d'avoir essayé le baptême du feu, et à ceux aussi qui ont succombé loin, bien loin des champs de bataille de l'Europe, en Afrique, par exemple. À deux des nôtres, deux sujets d'élite, qui se trouvent dans cette catégorie d'*oubliés* ou *inconnus*, il nous est un devoir agréable de consacrer ici une pieuse pensée de regrets et de reconnaissance : nous voulons parler d'HENRY CHATELLIER et d'ALBERT EUTROPE.

Tous les Cayennais contemporains, de la génération actuelle, ont connu et admiré CHATELLIER le fils, — Henri, le professeur, comme ils connaissent et admirent encore CHATELLIER le père, avocat de talent à Cayenne, aujourd'hui Conseiller à la Cour de la Martinique.

Voici en quels termes le Docteur Arthur Henry, qui fut l'un de ses meilleurs amis, raconte *comment* ChateLLier *est parti* à la guerre et comment il y est mort :

« Il aurait pu rester en Guyane et continuer à faire du patriotisme en chaire : le Gouverneur d'alors lui donnait toute facilité pour rester et son organisme, d'apparence un peu frêle, lui refusait l'indice voulu. Il s'entêta ; outre son amour pour la France, il estima que son rôle d'éducateur lui imposait l'obligation de partir, que la meilleure leçon à donner à ses élèves, c'était d'aller lui-même participer aux hauts faits dont il les imprégnait chaque jour. Craignant d'être éliminé par le Conseil de révision, il se soumit au préalable à un régime sévère et je vois encore mon pauvre ami,

dans mon cabinet, me suppliant de lui indiquer les moyens d'arriver rapidement à la forme désirable, à ce minimum d'indice auquel il craignait de ne pas parvenir. Grâce à des subterfuges, il fut enfin jugé bon.

« Vous connaissez le reste : son départ, son incorporation au 51^e d'artillerie. Soldat modèle, il ne tarda pas à gagner les galons de brigadier ; encore un petit examen et il allait être fait maréchal des logis et envoyé au front. Ses désirs allaient enfin se réaliser.

« Mais la mort veillait et, rapace, non satisfaite de son œuvre sur la ligne rouge où se débattaient les destinées du monde, elle étendait sa moisson aux alentours. C'est ainsi que tomba notre ami : la mort aime les belles fleurs ... Il est tombé au champ d'honneur. »

*
*
*

Peu d'entre nous ont connu ALBERT EUTROPE, né à Cayenne de parents Cayennais et qui, sorti de l'École coloniale, était en résidence en Afrique, en qualité d'Administrateur colonial, lorsque éclata la guerre. Mobilisé comme sous-lieutenant de réserve, il a fait campagne dans le Cameroun, où il succomba en pleine action, au combat de Masseng, le 26 Mai 1915. Le rapport du colonel Hutin sur cet engagement fait ressortir la belle conduite de notre compatriote, frappé d'une balle à la tête, et dit que plusieurs de ses tirailleurs se sont fait tuer pour protéger son corps, qui a pu être ramené à l'arrière et enterré à N° GATO. Il y repose aujourd'hui, en terre restée française.

Un commun souvenir de piété fraternelle réunit tous ces braves, dans notre esprit et dans notre cœur. Nos enfants apprendront, comme une prière, la liste de leurs beaux noms.

IV

LE RETOUR AU FOYER

La leçon de la guerre.

L'Avenir de la Guyane par les Poilus.

Le retour au Foyer

Soldats de la Guyane,

Pour répondre à l'appel de la Patrie, vous êtes allés, avec enthousiasme défendre le sol national et concourir à sa libération de l'invasion allemande. Avec vos frères d'armes de la grande Armée des nations alliées, vous avez lutté pendant quatre longues années contre un ennemi redoutable, vous avez enfin gagné la guerre, en lorçant la Victoire, selon l'heureuse expression du roi des Belges, Albert 1^{er}. Et si vous n'avez point tous défilé sous l'Arc de triomphe, aux applaudissements de la France entière, vous êtes tout de même retournés au pays, satisfaits du devoir accompli.

« *Honneur à nos colonies !* a dit le président de la « République Poincaré, le 15 novembre 1918, au pied « de la statue de Strasbourg, — honneur à nos colonies, « qui ont rivalisé de dévouement à la Métropole! »

Cet hommage solennel de la France à tous ses enfants de l'armée coloniale s'adresse également à vous, soldats de la Guyane française.

Par son élan patriotique et son empressement à s'enrôler, par sa tenue au feu, son esprit de sacrifice, ses actes individuels d'héroïsme, sur tous les fronts d'Europe et d'Orient où il a été appelé à défendre le drapeau, enfin par les hécatombes que la grande faucheuse a faites dans ses rangs, le contingent de la Guyane a largement mérité sa part de gloire.

Enfants de la Petite Patrie, vos concitoyens sont fiers de vous.

Cette vieille terre française, que vous avez honorée une fois de plus, — car elle le fut déjà, en 70, par le dévouement de ses nombreux engagés volontaires, plusieurs devenus officiers, l'un d'eux général (1) —, qui vient de fournir à la défense du sol national près de 2000 soldats, — soit 10 pour cent de sa population, dont combien sont morts pour la France, — cette terre n'est donc pas, — elle ne peut plus l'être aux yeux du monde — *le pays des forçats*, comme on s'est plu jus-

(1) Le général Virgile

qu'ici à la désigner. Ce ne sont pas les forçats qui sont allés à la guerre, ce sont des *Citoyens français, libres, de la libre Guyane.*

Grâce à vous, Poilus, grâce à nos morts, — les Becker, Bernard, Quintrie, Jorset, Pindard, Bernetel, Bunel, Chattellier, Lhuerre, Sanite, Antier, Goinet, Bardet, Vergnet, Estrope et tant d'autres dont la fin fut si belle et dont le sang a payé la Victoire — grâce à vous tous, l'histoire de notre pays, si triste naguère encore, par le souvenir, trop souvent évoqué, des tentatives désastreuses de Kourou, de la Déportation, et par l'horrible image toujours vivante de la Transportation, s'embellira désormais d'un reflet de la splendide épopée de 1914 — 1918, où notre terre natale a été si brillamment représentée.

L'impôt du sang, que vous avez payé, non pas en temps de paix, à l'abri des casernes, mais sur les champs de bataille, vos sacrifices et notre dévouement filial *complet* à la Patrie française ont fait de la Guyane l'égale des autres colonies françaises et même des départements métropolitains. A ce titre, nous avons le droit de demander qu'on respecte désormais notre coin de terre et qu'on le traite sur le même pied d'égalité que les autres parcelles du territoire français, qu'il ne soit plus à l'avenir une *Colonie pénitentiaire*.

Vous vous êtes battus, vous avez versé votre sang, nos morts ont donné leur vie, pour le droit, la justice, la liberté du monde. C'est en vertu de ces mêmes principes, dont on ne peut vous refuser le bénéfice, que vous réclamerez de la Métropole le retrait de la transportation du territoire de la Guyane française ; le droit, la justice, la liberté bien compris exigent que chaque pays, chaque groupement de population garde ses propres malfaiteurs et ses repris de justice dangereux. C'est aussi une question d'humanité, de moralité.

Telle est la première revendication que vous devez avoir à cœur, soldats de la Guyane, de formuler auprès des pouvoirs publics et de soutenir, au besoin, par la force de vos bulletins de vote, aux prochaines élections.

La Guyane vous devra ainsi sa libération et sa réhabilitation aux yeux du monde.

Qu'elle vous doive aussi sa Renaissance.

*
**

Car, c'est en vous, jeunes gens, hommes nouveaux, pleins de force et de courage, que nous avons foi, nous, les vétérans et les vieux, les usés de la politique et les désabusés ; c'est sur vous, artisans de la Victoire, et sur la jeunesse qui se lève à l'ombre de ses ailes, que nous comptons pour le relèvement économique de notre beau pays. C'est en vous que réside son avenir

La guerre a tout changé. L'horizon s'est éclairci pour nous, comme pour le monde entier. Un vaste champ d'action s'ouvre devant votre jeunesse.

Ce que nous n'avons pu faire depuis si longtemps, ce qui n'était pas possible ici, autrefois, pour nous autres, vieux Guyanais, traités en demi-Français, à qui on opposait toujours le reproche de ne pas payer l'impôt du sang, — les améliorations que nous avons si souvent et si vainement projetées dans notre genre de vie, la conduite que nous avons voulu assumer de notre collectivité, selon nos intérêts et nos aspirations, l'impulsion que nous avons voulu donner à toutes choses, dans ce pays, pour suivre le progrès, tout cela sera possible pour vous, poilus de la Guyane, retour de guerre ; tout cela sera fait par vous.

Osez-le et vous réussirez.

Vous n'avez plus à craindre les obstacles qui ont arrêté vos aînés. « *La Victoire, en chantant* » vous a ouvert la barrière, — toutes les barrières. Profitez-en.

*
**

La démobilisation a commencé : elle est même en train de s'achever, la paix étant signée et le traité approuvé par les trois principales puissances intéressées, la France, l'Angleterre et l'Italie.

Quel sera votre sort, une fois que vous serez tous rendus à la vie civile ? J'ai posé la question, il y a quelques mois, dans notre presse locale. Je la repose ici, dans cette brochure qui vous est destinée : Qu'allez-vous faire ?

La leçon de la guerre

Dès qu'on entrevoit la possibilité, qu'on eut même la certitude de vaincre le militarisme allemand, de mener tôt ou tard la guerre à une fin heureuse, on a ou-

vert, en France et dans les pays alliés, la discussion des questions économiques intéressant l'avenir. *L'après-guerre* est devenu une préoccupation générale très vive.

Français des colonies, rattachés à la nation par les liens du sang ou la communauté de langue, nous n'échappons ni aux suggestions naturelles de l'esprit français, ni aux directives de l'opinion publique métropolitaine; et de même que se posent en France, dans les journaux et les livres comme au Parlement, les grands problèmes — de la restauration des régions envahies, de leur remise en valeur, de l'extension de l'industrie et du commerce nationaux, de la marine marchande, etc —, de même, dans chacune de nos vieilles colonies, naissent les préoccupations des pouvoirs publics et des collectivités sur ce lendemain de la paix, que tout le monde espère réparateur, qui paraît plein de promesses, mais qui reste encore à nos yeux l'inconnu.

Quel sera le sort de ces petites populations coloniales de Martinique, Guadeloupe, Guyane, Réunion, Sénégal, Inde, — à côté de la grande collectivité nationale ou même internationale, puisqu'on parle maintenant de la Société des Nations? Quelle charte les liera au point de vue administratif et politique, à la Métropole et entre elles? Quelle perspective leur est ouverte, en vue de leur développement agricole, industriel et commercial?

.....
.....
La guerre de 1914 a trouvé la Guyane dans cet état de stagnation, où elle végétait depuis plus d'un demi siècle, démunie de tout outillage économique, de tous moyens de résistance ou de réaction, alors qu'au contraire, à côté d'elle, les colonies de Suriname, de Demerara, un peu plus loin, la Martinique, la Guadeloupe se sont presque suffi à elles-mêmes, grâce à l'abondance de leurs cultures maraichères et fruitières, grâce aux denrées coloniales; — riz, canne à sucre, café, cacao etc. Tous tributaires comme nous, avant la guerre, de l'Europe et des Etats-Unis d'Amérique, pour certains articles d'alimentation et de première nécessité, ces pays ont pu aisément supporter la longue crise due à la guerre, en vivant avec restriction sur leurs propres ressources; quelques-uns, comme Demerara, la Martinique, ont pu réaliser des fortunes avec le sucre, le riz, le rhum ou le tafia. Il en est même, comme Suriname et Demerara que les nécessités

de l'heure ont poussés à créer de toutes pièces de petites industries dont l'utilité n'était pas encore démontrée : c'est ainsi qu'on s'est mis à fabriquer, dans ces deux colonies voisines, de l'huile de coco, pour remplacer les huiles d'olive et d'arachide, et de l'huile de ricin, que ni l'Europe, ni l'Amérique du Nord ne peuvent plus fournir.

Notre pauvre petit pays s'est trouvé dans une situation de réelle infériorité par rapport à ceux-là, dont l'agriculture a toujours été la principale source de prospérité.

Et si nous n'avions pas eu ici l'or et la gomme de balata. — ces deux mannes dont la nature nous a dotés et dont l'exploitation s'est heureusement continuée, quoique ayant fléchi, — je me demande à l'aide de quels moyens de remise, par quel artifice financier ou commercial nous aurions pu payer aux Etats-Unis, au Venezuela qui nous donne des bœufs, à Suriname qui nous fournit le sucre, à Demerara pour le riz, à nos vieux et constants fournisseurs de France, à ceux plus récents du Brésil, les approvisionnements de toute nature que, malgré les difficultés de l'heure actuelle, notre commerce et notre administration locale ont pu nous procurer, — à des prix, il est vrai, deux, trois et cinq fois plus élevés qu'avant la guerre.

La Guyane a donc souffert et souffre davantage depuis 1914, de l'insuffisance de ses moyens, notamment de l'absence de cultures dites vivrières de denrées coloniales et des multiples industries, nées de l'agriculture, qui font la richesse des colonies et la force des nations.

La leçon toute simple à tirer de l'épreuve est que tous les esprits, toutes les énergies, toutes les forces vives du pays devront se concentrer dans l'étude et l'exécution de ce programme : assurer la prospérité de la Guyane française par l'agriculture, le travail méthodique et intensif de la terre, — sans négliger les ressources naturelles si multiples du sol et du sous-sol, des mines et des forêts.

L'avenir de la Guyane par les Poilus

C'est de ce côté, je vous le dis, amis et compatriotes, qu'il vous faut tourner vos regards : vers l'Agriculture. C'est par là qu'est l'avenir, c'est par là que le bonheur vous sollicite.

J'ai déjà, dans la presse, lancé l'idée, — qu'on a approuvée sans la mettre encore à l'étude malheureusement, — d'un programme d'utilisation de vos énergies et de vos forces à la mise en valeur de notre pays, en citant l'exemple des Etats-Unis d'Amérique,

où l'un des hommes publics, le secrétaire d'Etat Lane, a projeté de faire de chaque soldat américain démobilisé un petit propriétaire rural, établi sur des lopins de terre drainés, irrigués, apprêtés pour la culture. Et j'expliquais son système de la façon suivante, d'après les renseignements puisés dans le *Courrier des Etats-Unis* :

« Il y a une abondance considérable de terres incultes, appartenant au gouvernement dans l'Ouest et dans le Sud, ou appartenant à des particuliers dans tous les Etats, qui ne rapportent rien à leurs propriétaires et qui peuvent être achetées à très bas prix.

« Le secrétaire pense que tout d'abord le gouvernement devrait employer tous ceux qui veulent travailler, au défrichement et à l'irrigation des terrains du gouvernement qui ne sont pas encore cultivés, mais où il y a de l'eau suffisamment pour la culture ou bien où il serait facile d'en amener en utilisant les systèmes actuels d'irrigation.

Ceci fait, le secrétaire se propose de demander des crédits pour entreprendre de nouveaux travaux d'irrigation. Il organiserait un système en vertu duquel tous les frais seraient avancés par le gouvernement et le soldat devenu colon rembourserait au fur et à mesure que la propriété serait mise en culture profitable.

« Par ce système tous les soldats trouveraient du travail dès leur retour et le terrain de toute l'Amérique serait mis en culture.

« L'étendue des fermes données à chaque homme serait limitée à ce qu'il est nécessaire pour l'entretien d'une famille et le gouvernement surveillerait et faciliterait l'exploitation. »

*
**

Comme ils vont être heureux ces petits *Cincinnati* modernes !

Ainsi donc, au lieu de leur faire des discours et de les couvrir de fleurs, les Américains songent à donner du pain à leurs soldats, dès leur débarquement et à leur assurer, dans l'avenir, une existence indépendante et libre.

Qu'est-ce qui nous empêche d'en faire autant pour nos poilus démobilisés ?

*
*

Il est certain que ni le Parlement, ni le Gouvernement français ne pourront rien faire dans ce sens ; mais, la colonie elle-même, sur l'initiative du conseil général, ne peut-elle pas entreprendre sans retard ce projet avec ses propres moyens ou à l'aide d'un emprunt ?

Je connais assez mon pays, particulièrement l'esprit démocratique, le dévouement, le sentiment du devoir de mes compatriotes qui siègent à la représentation locale, pour être certain que le projet en question sera, en principe, adopté par tous, sans réserve.

*
*

Je crois parfaitement possible en Guyane, malgré toutes les difficultés à prévoir, une colonisation libre, par nos soldats démobilisés, avec l'aide administrative, financière et morale du gouvernement et de la collectivité.

Que faut-il, pour appliquer ici le programme du secrétaire américain Lane ?

Des terres, dans des sites choisis, de préférence à proximité de l'eau ; une conception très nette du plan de campagne ; de la décision et de l'esprit de suite, en vue de son application intégrale ; une compétence à mettre à la tête des travaux, et des agents techniques pour en diriger l'exécution ; enfin, des capitaux, pour l'achat de l'outillage et des animaux de ferme, le paiement des salaires, la fourniture des engrais et des semences.

L'étendue des terres incultes est immense et l'on n'a que l'embaras du choix. Les sites avantageux ne manquent pas, — de l'Oyapoc au Maroni sur le littoral, de l'embouchure des fleuves aux premiers barrages rocheux, qui forment d'insurmontables obstacles à la navigation, aux moyens de transports et de communication, indispensables à toute colonisation. Terres basses, riveraines de cours d'eau ou de la mer, terres de plaines et terres de montagnes, à proximité de sources d'eau, il y en a partout, en abondance, appartenant à l'Etat, à la colonie, aux particuliers. Il y a mieux que des sites, il y a des établissements, anciens ou actuels, tout prêts à recevoir une affectation agricole ou industrielle, où l'on n'a pas besoin d'effectuer de grands

travaux de défrichement : la Montagne d'Argent, les Roches Konrou, Guatémala, Pariacabo, Passoura, Léandre, la Roche Elisabeth, et tous les centres pénitentiaires et chantiers du Maroni.

C'est, en effet, dans la région du Maroni que se trouvent les plus grandes possibilités de réalisation du programme Lane, adapté aux conditions locales. C'est surtout le domaine pénitentiaire, — partie intégrante, à l'origine et en droit, du domaine colonial de la Guyane Française —, c'est ce territoire, en partie colonisé par la main-d'œuvre pénale, avec ses nombreux postes, détachés du grand centre de St-Laurent, et son outillage quoique encore imparfait, — qui se prêterait le mieux à l'installation de petites propriétés agricoles et industrielles, destinées à nos poilus libérés du service militaire. On les leur louerait, sur baux à longs termes, avec promesse de vente, dans des conditions et des délais à déterminer.

Mais cette affectation du territoire pénitentiaire à la colonisation libre, qui rentre d'ailleurs dans les vues du législateur de 1854, supposée naturellement résolue en faveur de la Guyane, la question du retrait de la Transportation et de la Relégation, posée par le projet de loi Chautemps, dont le Parlement est saisi, depuis près de 20 ans ! ..

Il ne faut pas oublier que la loi de 1854, qui a créé la transportation hors de France des condamnés aux travaux forcés était celle main-d'œuvre « aux travaux les plus pénibles de la colonisation ». Et lors de la discussion de cette loi au Parlement, il a été bel et bien entendu que cette colonisation pénale ferait place au bout d'un certain temps, à la colonisation libre.

Y en a-t-il une meilleure à proposer, que celle des soldats qui ont bien mérité de la patrie ?

Comme la France, la Guyane, « couchée dans la gloire » grâce à vous, poilus de la petite patrie, « se relèvera-t elle dans la fortune ? » (1)

(1) Heureuse et pittoresque expression de M. Charles Benoit, à la Chambre des députés, le 27 août 1919, lors de la discussion du traité de paix.

